

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

ANNEXE AU PROJET
DE LOI DE RÈGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION
DES COMPTES

2020

DÉVELOPPEMENT
DES OPÉRATIONS
CONSTATÉES
AUX
COMPTES SPÉCIAUX
ET AUX
BUDGETS ANNEXES





ANNEXE AU PROJET
DE LOI DE RÈGLEMENT DU BUDGET
ET D'APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE

2020

**DÉVELOPPEMENT DES OPÉRATIONS
CONSTATÉES AUX COMPTES SPÉCIAUX
ET AUX BUDGETS ANNEXES**

NOTE EXPLICATIVE

L'annexe au projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2020 « Développement des opérations constatées aux comptes spéciaux et aux budgets annexes » est prévue par l'article 54 de la loi organique relative aux lois de finances du 1^{er} août 2001 (LOLF). Conformément aux dispositions de la loi organique, ce document présente :

- le développement des autorisations d'engagement (AE) ouvertes et consommées par catégorie, mission, programme et titre ainsi que les modifications à demander en loi de règlement et le report à la gestion suivante pour les comptes spéciaux dotés de crédits ;
- le développement des crédits de paiement (CP) ouverts et des dépenses consommées par catégorie, mission, programme et titre ainsi que les modifications à demander en loi de règlement et le report à la gestion suivante pour les comptes spéciaux dotés de crédits ;
- la situation définitive des découverts autorisés et des dépenses constatées pour les comptes spéciaux non dotés de crédits ;
- la situation définitive des évaluations et des recouvrements effectués pour tous les comptes spéciaux ;
- la situation définitive des résultats comptables, par catégorie et par mission prévoyant le bilan d'entrée au 1^{er} janvier 2020, les opérations de recettes et de dépenses de l'année 2020 et le bilan de sortie au 31 décembre 2020 pour chaque compte spécial ;
- un état des remises de dettes en faveur des pays pauvres très endettés qui détaille par dispositif et par pays, les allègements de dette visés au IV de l'article 6 de la loi de règlement ;
- les textes juridiques constitutifs des comptes spéciaux indiquant le ministère gestionnaire auxquels ils sont rattachés, les dates de création ou de modification ainsi que leur fonctionnement ;
- les comptes administratifs des deux budgets annexes, « Contrôle et exploitation aériens » et « Publications officielles et information administrative » présentant le bilan, le compte de résultat, le tableau de présentation budgétaire, la situation des recettes et la situation par programme et par titre de AE et CP ouverts et consommés pour l'année 2020.

TABLE DES MATIÈRES

SITUATION DÉFINITIVE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES DÉPENSES CONSTATÉES POUR LES COMPTES SPÉCIAUX DOTÉS DE CRÉDITS	4
État des autorisations d'engagement : développement par mission, programme et titre (titre 2 et autres titres)	5
État des crédits de paiement : développement par mission, programme et titre (titre 2 et autres titres)	10
SITUATION DÉFINITIVE DES DÉCOUVERTS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES CONSTATÉES POUR LES COMPTES SPÉCIAUX NON DOTÉS DE CRÉDITS	15
SITUATION DÉFINITIVE DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS POUR LES COMPTES SPÉCIAUX	17
SITUATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS COMPTABLES	41
REMISES DE DETTES EN FAVEUR DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS ABANDONS DE CRÉANCES AU TITRE DE DIVERS PRÊTS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	43
TEXTES JURIDIQUES DES COMPTES SPÉCIAUX	46
Comptes d'affectation spéciale	47
Comptes de concours financiers	56
Comptes de commerce	62
Comptes d'opérations monétaires	68
BUDGETS ANNEXES	69
Contrôle et exploitation aériens	70
Publications officielles et information administrative	77

SITUATION DÉFINITIVE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES
DÉPENSES CONSTATÉES POUR LES COMPTES
SPÉCIAUX DOTÉS DE CRÉDITS

ÉTAT DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT
DÉVELOPPEMENT PAR MISSION, PROGRAMME
ET TITRE (TITRE 2 ET AUTRES TITRES)

DÉVELOPPEMENT DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT CONSOMMÉES

Catégorie	Mission	Programme	Titre	LFI	LFR	Reports de la gestion précédente	Mouvements réglementaires	FDC et ADP	Fongibilité asymétrique	Total des autorisations d'engagement ouvertes	Autorisations d'engagement consommées	Modifications à demander en loi de règlement		Reports à la gestion suivante	
												Ouvertures	Annulations		
Comptes d'affectation spéciale	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières - 754	Autres titres - Autres dépenses	620 666 261	-206 386 997	425 679 258,00	0,00	0,00	0,00	839 958 522,00	656 815 179,63	0,00	1,37	183 143 341,00	
		Total		620 666 261	-206 386 997	425 679 258,00	0,00	0,00	0,00	839 958 522,00	656 815 179,63	0,00	1,37	183 143 341,00	
		Contrôle et modernisation de la politique de la circulation et du stationnement routiers - 753	Autres titres - Autres dépenses	26 200 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 200 000,00	26 200 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total		26 200 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 200 000,00	26 200 000,00	0,00	0,00	0,00
		Désendettement de l'État - 755	Autres titres - Autres dépenses	586 439 892	-180 060 164	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 379 728,00	342 695 872,34	0,00	63 683 855,66	0,00
		Total		586 439 892	-180 060 164	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 379 728,00	342 695 872,34	0,00	63 683 855,66	0,00
		Structures et dispositifs de sécurité routière - 751	Autres titres - Autres dépenses	339 542 680	-5 000 000	239 115,14	0,00	0,00	0,00	0,00	334 781 795,14	312 168 036,11	0,00	3 533 759,03	19 080 000,00
	Total		339 542 680	-5 000 000	239 115,14	0,00	0,00	0,00	0,00	334 781 795,14	312 168 036,11	0,00	3 533 759,03	19 080 000,00	
					1 572 848 833	-391 447 161	425 918 373,14	0,00	0,00	0,00	1 607 320 045,14	1 337 879 088,08	0,00	67 217 616,06	202 223 341,00
	Développement agricole et rural	Développement et transfert en agriculture - 775	Autres titres - Autres dépenses	65 000 000	0	124 343,00	-1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	64 124 343,00	63 779 956,16	0,00	261 122,84	83 264,00
		Total		65 000 000	0	124 343,00	-1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	64 124 343,00	63 779 956,16	0,00	261 122,84	83 264,00
		Recherche appliquée et innovation en agriculture - 776	Autres titres - Autres dépenses	71 000 000	0	2 966 974,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	76 966 974,00	71 677 054,81	0,00	1 677 590,19	3 612 329,00
		Total		71 000 000	0	2 966 974,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	76 966 974,00	71 677 054,81	0,00	1 677 590,19	3 612 329,00
					136 000 000	0	3 091 317,00	2 000 000,00	0,00	0,00	141 091 317,00	135 457 010,97	0,00	1 938 713,03	3 695 593,00
	Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	Électrification rurale - 793	Autres titres - Autres dépenses	355 200 000	0	23 289 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	378 489 775,00	350 436 556,61	0,00	12 299 763,39	15 753 455,00
		Total		355 200 000	0	23 289 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	378 489 775,00	350 436 556,61	0,00	12 299 763,39	15 753 455,00
		Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées - 794	Autres titres - Autres dépenses	4 800 000	0	17 824 694,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 624 694,00	2 840 113,98	0,00	1 186 768,02	18 597 812,00
		Total		4 800 000	0	17 824 694,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 624 694,00	2 840 113,98	0,00	1 186 768,02	18 597 812,00
					360 000 000	0	41 114 469,00	0,00	0,00	0,00	401 114 469,00	353 276 670,59	0,00	13 486 531,41	34 351 267,00
	Gestion du patrimoine immobilier de l'État	Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État - 723	Autres titres - Autres dépenses	428 000 000	0	181 071 228,33	0,00	4 305 790,01	0,00	0,00	613 377 018,34	392 456 644,77	0,00	6 991 156,55	213 929 217,02
		Total		428 000 000	0	181 071 228,33	0,00	4 305 790,01	0,00	0,00	613 377 018,34	392 456 644,77	0,00	6 991 156,55	213 929 217,02
					428 000 000	0	181 071 228,33	0,00	4 305 790,01	0,00	613 377 018,34	392 456 644,77	0,00	6 991 156,55	213 929 217,02
	Participation de la France au désendettement de la Grèce	Versement de la France à la Grèce au titre de la restitution à cet État des revenus perçus sur les titres grecs - 795	Autres titres - Autres dépenses	480 560 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 560 000,00	480 560 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total		480 560 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 560 000,00	480 560 000,00	0,00	0,00	0,00
				480 560 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	480 560 000,00	480 560 000,00	0,00	0,00	0,00	
Participations financières de l'État	Désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État - 732	Autres titres - Autres dépenses	2 000 000 000	-2 000 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total		2 000 000 000	-2 000 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations en capital intéressant les participations financières de l'État - 731	Autres titres - Autres dépenses	10 180 000 000	15 020 000 000	3 236 608 266,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 436 608 266,00	11 701 085 830,97	0,00	14 280 443 283,03	2 455 079 152,00	
	Total		10 180 000 000	15 020 000 000	3 236 608 266,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 436 608 266,00	11 701 085 830,97	0,00	14 280 443 283,03	2 455 079 152,00	
				12 180 000 000	13 020 000 000	3 236 608 266,00	0,00	0,00	0,00	28 436 608 266,00	11 701 085 830,97	0,00	14 280 443 283,03	2 455 079 152,00	

Catégorie	Mission	Programme	Titre	LFI	LFR	Reports de la gestion précédente	Mouvements réglementaires	FDC et ADP	Fongibilité asymétrique	Total des autorisations d'engagement ouvertes	Autorisations d'engagement consommées	Modifications à demander en loi de règlement		Reports à la gestion suivante		
												Ouvertures	Annulations			
Comptes d'affectation spéciale	Pensions	Ouvriers des établissements industriels de l'État - 742	Titre 2 - Dépenses de personnel	1 926 652 951	0	55 555 561,00	0,00	0,00	0,00	1 982 208 512,00	1 916 728 623,51	0,00	0,49	65 479 888,00		
			Autres titres - Autres dépenses	6 995 000	0	3 156 601,00	0,00	0,00	0,00	10 151 601,00	8 090 358,05	0,00	0,95	2 061 242,00		
		Total			1 933 647 951	0	58 712 162,00	0,00	0,00	0,00	1 992 360 113,00	1 924 818 981,56	0,00	1,44	67 541 130,00	
		Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité - 741	Titre 2 - Dépenses de personnel	56 056 543 416	0	1 136 416 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 192 960 026,00	55 965 090 603,04	0,00	0,96	1 227 869 422,00	
			Autres titres - Autres dépenses	2 600 000	0	4 613 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 213 113,00	2 000 815,74	0,00	0,26	5 212 297,00	
		Total			56 059 143 416	0	1 141 029 723,00	0,00	0,00	0,00	57 200 173 139,00	55 967 091 418,78	0,00	1,22	1 233 081 719,00	
		Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions - 743	Titre 2 - Dépenses de personnel	16 000 000	0	3 049 237,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 049 237,00	15 843 169,24	0,00	0,76	3 206 067,00	
			Autres titres - Autres dépenses	1 604 039 686	37 189 669	72 999 969,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 714 229 324,00	1 641 552 637,99	0,00	0,01	72 676 486,00	
		Total			1 620 039 686	37 189 669	76 049 206,00	0,00	0,00	0,00	1 733 278 561,00	1 657 396 007,23	0,00	0,77	75 882 553,00	
					59 612 831 053	37 189 669	1 275 791 091,00	0,00	0,00	0,00	60 925 811 813,00	59 549 306 407,57	0,00	3,43	1 376 505 402,00	
		Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs	Exploitation des services nationaux de transport conventionnés - 785	Autres titres - Autres dépenses	246 100 000	-14 517 034	217 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 800 000,00	230 092 186,21	0,00	900 000,79	807 813,00
				Total			246 100 000	-14 517 034	217 034,00	0,00	0,00	0,00	231 800 000,00	230 092 186,21	0,00	900 000,79
	Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés - 786		Autres titres - Autres dépenses	66 600 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 600 000,00	66 600 000,00	0,00	0,00	0,00	
			Total			66 600 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	66 600 000,00	66 600 000,00	0,00	0,00	0,00
				312 700 000	-14 517 034	217 034,00	0,00	0,00	0,00	298 400 000,00	296 692 186,21	0,00	900 000,79	807 813,00		
	Transition énergétique	Engagements financiers liés à la transition énergétique - 765	Autres titres - Autres dépenses	896 800 000	0	12 478 573,00	0,00	0,00	0,00	0,00	909 278 573,00	896 800 000,00	0,00	0,00	12 478 573,00	
			Total			896 800 000	0	12 478 573,00	0,00	0,00	0,00	909 278 573,00	896 800 000,00	0,00	0,00	12 478 573,00
		Soutien à la transition énergétique - 764	Autres titres - Autres dépenses	5 413 100 000	446 835 508	6 513 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 866 449 127,00	5 836 226 570,72	0,00	45 436,28	30 177 120,00	
			Total			5 413 100 000	446 835 508	6 513 619,00	0,00	0,00	0,00	5 866 449 127,00	5 836 226 570,72	0,00	45 436,28	30 177 120,00
				6 309 900 000	446 835 508	18 992 192,00	0,00	0,00	0,00	6 775 727 700,00	6 733 026 570,72	0,00	45 436,28	42 655 693,00		
	Total : Comptes d'affectation spéciale				81 392 839 886	13 098 060 982	5 182 803 970,47	2 000 000,00	4 305 790,01	0,00	99 680 010 628,48	80 979 740 409,88	0,00	14 371 022 740,58	4 329 247 478,02	

Catégorie	Mission	Programme	Titre	LFI	LFR	Reports de la gestion précédente	Mouvements réglementaires	FDC et ADP	Fongibilité asymétrique	Total des autorisations d'engagement ouvertes	Autorisations d'engagement consommées	Modifications à demander en loi de règlement		Reports à la gestion suivante
												Ouvertures	Annulations	
Comptes de concours financiers	Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics - 823	Autres titres - Autres dépenses	320 000 000	50 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000 000,00	90 000 000,00	0,00	280 000 000,00	0,00
		Total		320 000 000	50 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000 000,00	90 000 000,00	0,00	280 000 000,00	0,00
		Avances à des services de l'État - 824	Autres titres - Autres dépenses	50 000 000	1 400 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450 000 000,00	1 250 000 000,00	0,00	200 000 000,00	0,00
		Total		50 000 000	1 400 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450 000 000,00	1 250 000 000,00	0,00	200 000 000,00	0,00
		Avances à l'Agence de services et de paiement, au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune - 821	Autres titres - Autres dépenses	10 000 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000 000,00	8 108 211 000,00	0,00	1 891 789 000,00	0,00
		Total		10 000 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000 000,00	8 108 211 000,00	0,00	1 891 789 000,00	0,00
		Avances à l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM) au titre de l'indemnisation des victimes du Benfluorex - 825	Autres titres - Autres dépenses	15 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000 000,00	0,00	0,00	15 000 000,00	0,00
		Total		15 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000 000,00	0,00	0,00	15 000 000,00	0,00
		Avances aux exploitants d'aéroports touchés par la crise de covid-19 au titre des dépenses de sûreté-sécurité - 826	Autres titres - Autres dépenses	0	300 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000 000,00	299 763 300,00	0,00	236 700,00	0,00
		Total		0	300 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000 000,00	299 763 300,00	0,00	236 700,00	0,00
		Avances remboursables destinées à soutenir Ile-de-France Mobilités à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19 - 827	Autres titres - Autres dépenses	0	1 175 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	1 175 000 000,00	1 175 000 000,00	0,00	0,00	0,00
		Total		0	1 175 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	1 175 000 000,00	1 175 000 000,00	0,00	0,00	0,00
		Avances remboursables destinées à soutenir les autorités organisatrices de la mobilité à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19 - 828	Autres titres - Autres dépenses	0	750 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	750 000 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000 000,00
		Total		0	750 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	750 000 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000 000,00
					10 385 000 000	3 675 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	14 060 000 000,00	10 922 974 300,00	0,00	2 387 025 700,00
Avances à l'audiovisuel public	ARTE France - 842	Autres titres - Autres dépenses	281 109 563	0	0,00	0,00	0,00	0,00	281 109 563,00	281 109 563,00	0,00	0,00	0,00	
	Total		281 109 563	0	0,00	0,00	0,00	0,00	281 109 563,00	281 109 563,00	0,00	0,00	0,00	
	France Médias Monde - 844	Autres titres - Autres dépenses	260 508 150	0	0,00	0,00	0,00	0,00	260 508 150,00	260 508 150,00	0,00	0,00	0,00	
	Total		260 508 150	0	0,00	0,00	0,00	0,00	260 508 150,00	260 508 150,00	0,00	0,00	0,00	
	France Télévisions - 841	Autres titres - Autres dépenses	2 481 865 294	0	0,00	0,00	0,00	0,00	2 481 865 294,00	2 481 865 294,00	0,00	0,00	0,00	
	Total		2 481 865 294	0	0,00	0,00	0,00	0,00	2 481 865 294,00	2 481 865 294,00	0,00	0,00	0,00	
	Institut national de l'audiovisuel - 845	Autres titres - Autres dépenses	88 185 942	0	0,00	0,00	0,00	0,00	88 185 942,00	88 185 942,00	0,00	0,00	0,00	
	Total		88 185 942	0	0,00	0,00	0,00	0,00	88 185 942,00	88 185 942,00	0,00	0,00	0,00	
	Radio France - 843	Autres titres - Autres dépenses	599 602 670	0	0,00	0,00	0,00	0,00	599 602 670,00	599 602 670,00	0,00	0,00	0,00	
	Total		599 602 670	0	0,00	0,00	0,00	0,00	599 602 670,00	599 602 670,00	0,00	0,00	0,00	
	TV5 Monde - 847	Autres titres - Autres dépenses	77 749 150	0	0,00	0,00	0,00	0,00	77 749 150,00	77 749 150,00	0,00	0,00	0,00	
	Total		77 749 150	0	0,00	0,00	0,00	0,00	77 749 150,00	77 749 150,00	0,00	0,00	0,00	
				3 789 020 769	0	0,00	0,00	0,00	0,00	3 789 020 769,00	3 789 020 769,00	0,00	0,00	0,00
	Avances aux collectivités territoriales	Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie - 832	Autres titres - Autres dépenses	6 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00
		Total		6 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00

Catégorie	Mission	Programme	Titre	LFI	LFR	Reports de la gestion précédente	Mouvements réglemen-taires	FDC et ADP	Fongibilité asymétrique	Total des autorisations d'engagement ouvertes	Autorisations d'engagement consommées	Modifications à demander en loi de règlement		Reports à la gestion suivante	
												Ouvertures	Annulations		
Comptes de concours financiers	Avances aux collectivités territoriales	Avances remboursables de droits de mutation à titre onéreux destinées à soutenir les départements et d'autres collectivités affectés par les conséquences économiques de l'épidémie de covid-19 - 834	Autres titres - Autres dépenses	0	500 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000 000,00	351 878 894,00	0,00	148 121 106,00	0,00	
		Total		0	500 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000 000,00	351 878 894,00	0,00	148 121 106,00	0,00	
		Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes - 833	Autres titres - Autres dépenses	112 989 601 014	0	0,00	0,00	0,00	0,00	112 989 601 014,00	108 185 557 174,05	0,00	4 804 043 839,95	0,00	
		Total		112 989 601 014	0	0,00	0,00	0,00	0,00	112 989 601 014,00	108 185 557 174,05	0,00	4 804 043 839,95	0,00	
		Total		112 989 601 014	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 989 601 014,00	108 185 557 174,05	0,00	4 804 043 839,95	0,00
		Total		112 989 601 014	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 989 601 014,00	108 185 557 174,05	0,00	4 804 043 839,95	0,00
	Prêts à des États étrangers	Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France - 852	Autres titres - Autres dépenses	250 296 650	-178 056 650	0,00	0,00	0,00	0,00	72 240 000,00	70 765 893,66	0,00	1 474 106,34	0,00	
		Total		250 296 650	-178 056 650	0,00	0,00	0,00	0,00	72 240 000,00	70 765 893,66	0,00	1 474 106,34	0,00	
		Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France - 851	Autres titres - Autres dépenses	1 000 000 000	-478 600 000	0,00	0,00	0,00	0,00	521 400 000,00	-1 444 666,56	0,00	522 844 666,56	0,00	
		Total		1 000 000 000	-478 600 000	0,00	0,00	0,00	0,00	521 400 000,00	-1 444 666,56	0,00	522 844 666,56	0,00	
	Total		1 250 296 650	-656 656 650	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 640 000,00	69 321 227,10	0,00	524 318 772,90	0,00	
	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	Avances remboursables et prêts bonifiés aux entreprises touchées par la crise du covid-19 - 877	Autres titres - Autres dépenses	0	500 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000 000,00	40 696 899,00	0,00	0,00	459 303 101,00	
		Total		0	500 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000 000,00	40 696 899,00	0,00	0,00	459 303 101,00	
		Prêts à la société concessionnaire de la liaison express entre Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle - 869	Autres titres - Autres dépenses	0	0	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000 000,00	
		Total		0	0	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000 000,00	
		Prêts et avances pour le développement du commerce avec l'Iran - 868	Autres titres - Autres dépenses	0	-100 000 000	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Total		0	-100 000 000	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Prêts et avances pour le logement des agents de l'État - 861	Autres titres - Autres dépenses	50 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	42 740,00	0,00	7 260,00	0,00	
		Total		50 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	42 740,00	0,00	7 260,00	0,00	
		Prêts octroyés dans le cadre des programmes d'investissements d'avenir - 876	Autres titres - Autres dépenses	200 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000 000,00	200 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
		Total		200 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000 000,00	200 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
Prêts pour le développement économique et social - 862	Autres titres - Autres dépenses	75 000 000	925 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000 000,00	405 671 500,00	0,00	0,00	594 328 500,00			
Total		75 000 000	925 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000 000,00	405 671 500,00	0,00	0,00	594 328 500,00			
Total		275 050 000	1 325 000 000	200 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 050 000,00	646 411 139,00	0,00	7 260,00	1 153 631 601,00		
Total : Comptes de concours financiers				128 694 968 433	4 843 343 350	200 000 000,00	0,00	0,00	0,00	133 738 311 783,00	123 965 163 503,15	0,00	7 869 516 678,85	1 903 631 601,00	

ÉTAT DES CRÉDITS DE PAIEMENT
DÉVELOPPEMENT PAR MISSION, PROGRAMME
ET TITRE (TITRE 2 ET AUTRES TITRES)

DÉVELOPPEMENT DES CRÉDITS DE PAIEMENT ET DES DÉPENSES CONSTATÉES

Catégorie	Mission	Programme	Titre	LFI	LFR	Reports de la gestion précédente	Mouvements réglementaires	FDC et ADP	Fongibilité asymétrique	Total des crédits de paiement ouverts	Dépenses constatées	Modifications à demander en loi de règlement		Reports à la gestion suivante	
												Ouvertures	Annulations		
Comptes d'affectation spéciale	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières - 754	Autres titres - Autres dépenses	620 666 261	-206 386 996	426 553 748,00	0,00	0,00	0,00	840 833 013,00	655 823 830,63	0,00	0,37	185 009 182,00	
		Total		620 666 261	-206 386 996	426 553 748,00	0,00	0,00	0,00	840 833 013,00	655 823 830,63	0,00	0,37	185 009 182,00	
	Contrôle et modernisation de la politique de la circulation et du stationnement routiers - 753	Autres titres - Autres dépenses	26 200 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 200 000,00	26 200 000,00	0,00	0,00	0,00	
		Total		26 200 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	26 200 000,00	26 200 000,00	0,00	0,00	0,00	
	Désendettement de l'État - 755	Autres titres - Autres dépenses	586 439 892	-180 060 164	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 379 728,00	342 695 872,34	0,00	63 683 855,66	0,00	
		Total		586 439 892	-180 060 164	0,00	0,00	0,00	0,00	406 379 728,00	342 695 872,34	0,00	63 683 855,66	0,00	
	Structures et dispositifs de sécurité routière - 751	Autres titres - Autres dépenses	339 542 680	-24 080 000	32 812 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 274 869,00	301 567 104,04	0,00	0,96	46 707 764,00	
		Total		339 542 680	-24 080 000	32 812 189,00	0,00	0,00	0,00	348 274 869,00	301 567 104,04	0,00	0,96	46 707 764,00	
					1 572 848 833	-410 527 160	459 365 937,00	0,00	0,00	0,00	1 621 687 610,00	1 326 296 807,01	0,00	63 683 856,99	231 716 946,00
	Développement agricole et rural	Développement et transfert en agriculture - 775	Autres titres - Autres dépenses	65 000 000	0	16 553 294,00	-1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	80 553 294,00	60 465 771,11	0,00	0,89	20 087 522,00
Total				65 000 000	0	16 553 294,00	-1 000 000,00	0,00	0,00	80 553 294,00	60 465 771,11	0,00	0,89	20 087 522,00	
Recherche appliquée et innovation en agriculture - 776		Autres titres - Autres dépenses	71 000 000	0	48 707 050,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	122 707 050,00	66 680 957,83	0,00	0,17	56 026 092,00	
		Total		71 000 000	0	48 707 050,00	3 000 000,00	0,00	0,00	122 707 050,00	66 680 957,83	0,00	0,17	56 026 092,00	
				136 000 000	0	65 260 344,00	2 000 000,00	0,00	0,00	203 260 344,00	127 146 728,94	0,00	1,06	76 113 614,00	
Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	Électrification rurale - 793	Autres titres - Autres dépenses	355 200 000	0	273 851 308,00	0,00	0,00	0,00	0,00	629 051 308,00	296 044 175,21	0,00	0,79	333 007 132,00	
		Total		355 200 000	0	273 851 308,00	0,00	0,00	0,00	629 051 308,00	296 044 175,21	0,00	0,79	333 007 132,00	
	Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées - 794	Autres titres - Autres dépenses	4 800 000	0	18 238 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 038 155,00	663 981,74	0,00	0,26	22 374 173,00	
		Total		4 800 000	0	18 238 155,00	0,00	0,00	0,00	23 038 155,00	663 981,74	0,00	0,26	22 374 173,00	
				360 000 000	0	292 089 463,00	0,00	0,00	0,00	652 089 463,00	296 708 156,95	0,00	1,05	355 381 305,00	
Gestion du patrimoine immobilier de l'État	Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État - 723	Autres titres - Autres dépenses	447 000 000	-32 144 673	710 568 821,00	0,00	4 305 790,01	0,00	1 129 729 938,01	522 025 834,02	0,00	0,99	607 704 103,00		
		Total		447 000 000	-32 144 673	710 568 821,00	0,00	4 305 790,01	0,00	1 129 729 938,01	522 025 834,02	0,00	0,99	607 704 103,00	
				447 000 000	-32 144 673	710 568 821,00	0,00	4 305 790,01	0,00	1 129 729 938,01	522 025 834,02	0,00	0,99	607 704 103,00	
Participation de la France au désendettement de la Grèce	Versement de la France à la Grèce au titre de la restitution à cet État des revenus perçus sur les titres grecs - 795	Autres titres - Autres dépenses	263 710 000	0	19 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 010 000,00	157 790 000,00	0,00	0,00	125 220 000,00	
		Total		263 710 000	0	19 300 000,00	0,00	0,00	0,00	283 010 000,00	157 790 000,00	0,00	0,00	125 220 000,00	
				263 710 000	0	19 300 000,00	0,00	0,00	0,00	283 010 000,00	157 790 000,00	0,00	0,00	125 220 000,00	
Participations financières de l'État	Désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État - 732	Autres titres - Autres dépenses	2 000 000 000	-2 000 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Total		2 000 000 000	-2 000 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations en capital intéressant les participations financières de l'État - 731	Autres titres - Autres dépenses	10 180 000 000	15 020 000 000	3 236 608 266,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 436 608 266,00	11 701 085 830,97	0,00	14 280 443 283,03	2 455 079 152,00	
		Total		10 180 000 000	15 020 000 000	3 236 608 266,00	0,00	0,00	0,00	28 436 608 266,00	11 701 085 830,97	0,00	14 280 443 283,03	2 455 079 152,00	
				12 180 000 000	13 020 000 000	3 236 608 266,00	0,00	0,00	0,00	28 436 608 266,00	11 701 085 830,97	0,00	14 280 443 283,03	2 455 079 152,00	

Catégorie	Mission	Programme	Titre	LFI	LFR	Reports de la gestion précédente	Mouvements réglementaires	FDC et ADP	Fongibilité asymétrique	Total des crédits de paiement ouverts	Dépenses constatées	Modifications à demander en loi de règlement		Reports à la gestion suivante	
												Ouvertures	Annulations		
Comptes d'affectation spéciale	Pensions	Ouvriers des établissements industriels de l'État - 742	Titre 2 - Dépenses de personnel	1 926 652 951	0	55 555 561,00	0,00	0,00	0,00	1 982 208 512,00	1 916 728 623,51	0,00	0,49	65 479 888,00	
			Autres titres - Autres dépenses	6 995 000	0	3 156 601,00	0,00	0,00	0,00	10 151 601,00	8 090 358,05	0,00	0,95	2 061 242,00	
			Total	1 933 647 951	0	58 712 162,00	0,00	0,00	0,00	1 992 360 113,00	1 924 818 981,56	0,00	1,44	67 541 130,00	
		Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité - 741	Titre 2 - Dépenses de personnel	56 056 543 416	0	1 136 416 610,00	0,00	0,00	0,00	57 192 960 026,00	55 965 090 603,04	0,00	0,96	1 227 869 422,00	
			Autres titres - Autres dépenses	2 600 000	0	4 613 113,00	0,00	0,00	0,00	7 213 113,00	2 000 815,74	0,00	0,26	5 212 297,00	
			Total	56 059 143 416	0	1 141 029 723,00	0,00	0,00	0,00	57 200 173 139,00	55 967 091 418,78	0,00	1,22	1 233 081 719,00	
		Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions - 743	Titre 2 - Dépenses de personnel	16 000 000	0	3 049 237,00	0,00	0,00	0,00	19 049 237,00	15 843 169,24	0,00	0,76	3 206 067,00	
			Autres titres - Autres dépenses	1 604 039 686	37 189 669	72 999 969,00	0,00	0,00	0,00	1 714 229 324,00	1 641 552 837,99	0,00	0,01	72 676 486,00	
			Total	1 620 039 686	37 189 669	76 049 206,00	0,00	0,00	0,00	1 733 278 561,00	1 657 396 007,23	0,00	0,77	75 882 553,00	
					59 612 831 053	37 189 669	1 275 791 091,00	0,00	0,00	0,00	60 925 811 813,00	59 549 306 407,57	0,00	3,43	1 376 505 402,00
	Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs	Exploitation des services nationaux de transport conventionnés - 785	Autres titres - Autres dépenses	246 100 000	-15 150 569	5 227 932,00	0,00	0,00	0,00	236 177 363,00	209 626 963,04	0,00	0,96	26 550 399,00	
			Total	246 100 000	-15 150 569	5 227 932,00	0,00	0,00	0,00	236 177 363,00	209 626 963,04	0,00	0,96	26 550 399,00	
		Matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés - 786	Autres titres - Autres dépenses	66 600 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	66 600 000,00	66 600 000,00	0,00	0,00	0,00	
			Total	66 600 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	66 600 000,00	66 600 000,00	0,00	0,00	0,00	
					312 700 000	-15 150 569	5 227 932,00	0,00	0,00	0,00	302 777 363,00	276 226 963,04	0,00	0,96	26 550 399,00
	Transition énergétique	Engagements financiers liés à la transition énergétique - 765	Autres titres - Autres dépenses	896 800 000	0	12 478 573,00	0,00	0,00	0,00	909 278 573,00	896 800 000,00	0,00	0,00	12 478 573,00	
			Total	896 800 000	0	12 478 573,00	0,00	0,00	0,00	909 278 573,00	896 800 000,00	0,00	0,00	12 478 573,00	
		Soutien à la transition énergétique - 764	Autres titres - Autres dépenses	5 413 100 000	446 835 508	6 342 347,00	0,00	0,00	0,00	5 866 277 855,00	5 835 257 935,18	0,00	0,82	31 019 919,00	
			Total	5 413 100 000	446 835 508	6 342 347,00	0,00	0,00	0,00	5 866 277 855,00	5 835 257 935,18	0,00	0,82	31 019 919,00	
					6 309 900 000	446 835 508	18 820 920,00	0,00	0,00	0,00	6 775 556 428,00	6 732 057 935,18	0,00	0,82	43 498 492,00
	Total : Comptes d'affectation spéciale				81 194 989 886	13 046 202 775	6 083 032 774,00	2 000 000,00	4 305 790,01	0,00	100 330 531 225,01	80 688 634 663,68	0,00	14 344 127 148,33	5 297 769 413,00

Catégorie	Mission	Programme	Titre	LFI	LFR	Reports de la gestion précédente	Mouvements réglementaires	FDC et ADP	Fongibilité asymétrique	Total des crédits de paiement ouverts	Dépenses constatées	Modifications à demander en loi de règlement		Reports à la gestion suivante	
												Ouvertures	Annulations		
Comptes de concours financiers	Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics - 823	Autres titres - Autres dépenses	320 000 000	50 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000 000,00	90 000 000,00	0,00	280 000 000,00	0,00	
		Total		320 000 000	50 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000 000,00	90 000 000,00	0,00	280 000 000,00	0,00	
		Avances à des services de l'État - 824	Autres titres - Autres dépenses	50 000 000	1 400 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450 000 000,00	1 250 000 000,00	0,00	200 000 000,00	0,00	
		Total		50 000 000	1 400 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450 000 000,00	1 250 000 000,00	0,00	200 000 000,00	0,00	
		Avances à l'Agence de services et de paiement, au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune - 821	Autres titres - Autres dépenses	10 000 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000 000,00	8 108 211 000,00	0,00	1 891 789 000,00	0,00	
		Total		10 000 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000 000,00	8 108 211 000,00	0,00	1 891 789 000,00	0,00	
		Avances à l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM) au titre de l'indemnisation des victimes du Benfluorex - 825	Autres titres - Autres dépenses	15 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000 000,00	0,00	0,00	15 000 000,00	0,00	
		Total		15 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000 000,00	0,00	0,00	15 000 000,00	0,00	
		Avances aux exploitants d'aéroports touchés par la crise de covid-19 au titre des dépenses de sûreté-sécurité - 826	Autres titres - Autres dépenses	0	300 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000 000,00	299 763 300,00	0,00	236 700,00	0,00	
		Total		0	300 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000 000,00	299 763 300,00	0,00	236 700,00	0,00	
		Avances remboursables destinées à soutenir Ile-de-France Mobilités à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19 - 827	Autres titres - Autres dépenses	0	1 175 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	1 175 000 000,00	1 175 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
		Total		0	1 175 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	1 175 000 000,00	1 175 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
		Avances remboursables destinées à soutenir les autorités organisatrices de la mobilité à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19 - 828	Autres titres - Autres dépenses	0	750 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	750 000 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000 000,00	
		Total		0	750 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	750 000 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000 000,00	
					10 385 000 000	3 675 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	14 060 000 000,00	10 922 974 300,00	0,00	2 387 025 700,00	750 000 000,00
Avances à l'audiovisuel public	ARTE France - 842	Autres titres - Autres dépenses	281 109 563	0	0,00	0,00	0,00	0,00	281 109 563,00	281 109 563,00	0,00	0,00	0,00		
		Total	281 109 563	0	0,00	0,00	0,00	0,00	281 109 563,00	281 109 563,00	0,00	0,00	0,00		
		France Médias Monde - 844	Autres titres - Autres dépenses	260 508 150	0	0,00	0,00	0,00	0,00	260 508 150,00	260 508 150,00	0,00	0,00	0,00	
		Total	260 508 150	0	0,00	0,00	0,00	0,00	260 508 150,00	260 508 150,00	0,00	0,00	0,00		
		France Télévisions - 841	Autres titres - Autres dépenses	2 481 865 294	0	0,00	0,00	0,00	0,00	2 481 865 294,00	2 481 865 294,00	0,00	0,00	0,00	
		Total	2 481 865 294	0	0,00	0,00	0,00	0,00	2 481 865 294,00	2 481 865 294,00	0,00	0,00	0,00		
		Institut national de l'audiovisuel - 845	Autres titres - Autres dépenses	88 185 942	0	0,00	0,00	0,00	0,00	88 185 942,00	88 185 942,00	0,00	0,00	0,00	
		Total	88 185 942	0	0,00	0,00	0,00	0,00	88 185 942,00	88 185 942,00	0,00	0,00	0,00		
		Radio France - 843	Autres titres - Autres dépenses	599 602 670	0	0,00	0,00	0,00	0,00	599 602 670,00	599 602 670,00	0,00	0,00	0,00	
		Total	599 602 670	0	0,00	0,00	0,00	0,00	599 602 670,00	599 602 670,00	0,00	0,00	0,00		
		TV5 Monde - 847	Autres titres - Autres dépenses	77 749 150	0	0,00	0,00	0,00	0,00	77 749 150,00	77 749 150,00	0,00	0,00	0,00	
		Total	77 749 150	0	0,00	0,00	0,00	0,00	77 749 150,00	77 749 150,00	0,00	0,00	0,00		
					3 789 020 769	0	0,00	0,00	0,00	0,00	3 789 020 769,00	3 789 020 769,00	0,00	0,00	0,00
		Avances aux collectivités territoriales	Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie - 832	Autres titres - Autres dépenses	6 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00
				Total	6 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00

Catégorie	Mission	Programme	Titre	LFI	LFR	Reports de la gestion précédente	Mouvements réglementaires	FDC et ADP	Fongibilité asymétrique	Total des crédits de paiement ouverts	Dépenses constatées	Modifications à demander en loi de règlement		Reports à la gestion suivante	
												Ouvertures	Annulations		
Comptes de concours financiers	Avances aux collectivités territoriales	Avances remboursables de droits de mutation à titre onéreux destinées à soutenir les départements et d'autres collectivités affectés par les conséquences économiques de l'épidémie de covid-19 - 834	Autres titres - Autres dépenses	0	500 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000 000,00	352 164 812,00	0,00	147 835 188,00	0,00	
		Total		0	500 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000 000,00	352 164 812,00	0,00	147 835 188,00	0,00	
		Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes - 833	Autres titres - Autres dépenses	112 989 601 014	0	0,00	0,00	0,00	0,00	112 989 601 014,00	108 185 461 503,05	0,00	4 804 139 510,95	0,00	0,00
		Total		112 989 601 014	0	0,00	0,00	0,00	0,00	112 989 601 014,00	108 185 461 503,05	0,00	4 804 139 510,95	0,00	0,00
					112 995 601 014	500 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	113 495 601 014,00	108 537 626 315,05	0,00	4 957 974 698,95	0,00
	Prêts à des États étrangers	Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France - 852	Autres titres - Autres dépenses	250 296 650	-178 056 650	0,00	0,00	0,00	0,00	72 240 000,00	70 765 893,66	0,00	1 474 106,34	0,00	
		Total		250 296 650	-178 056 650	0,00	0,00	0,00	0,00	72 240 000,00	70 765 893,66	0,00	1 474 106,34	0,00	
		Prêts à l'Agence française de développement économique et social dans des États étrangers - 853	Autres titres - Autres dépenses	424 300 000	-177 300 000	0,00	0,00	0,00	0,00	247 000 000,00	247 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
		Total		424 300 000	-177 300 000	0,00	0,00	0,00	0,00	247 000 000,00	247 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
		Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France - 851	Autres titres - Autres dépenses	367 073 330	-68 075 618	0,00	0,00	0,00	0,00	298 997 712,00	252 498 858,39	0,00	46 498 853,61	0,00	
	Total		367 073 330	-68 075 618	0,00	0,00	0,00	0,00	298 997 712,00	252 498 858,39	0,00	46 498 853,61	0,00		
					1 041 669 980	-423 432 268	0,00	0,00	0,00	0,00	618 237 712,00	570 264 752,05	0,00	47 972 959,95	0,00
	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	Avances remboursables et prêts bonifiés aux entreprises touchées par la crise du covid-19 - 877	Autres titres - Autres dépenses	0	500 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000 000,00	40 696 899,00	0,00	0,00	459 303 101,00	
		Total		0	500 000 000	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000 000,00	40 696 899,00	0,00	0,00	459 303 101,00	
		Prêts à la société concessionnaire de la liaison express entre Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle - 869	Autres titres - Autres dépenses	450 000 000	-66 800 000	0,00	0,00	0,00	0,00	383 200 000,00	326 231 409,94	0,00	32 968 590,06	24 000 000,00	
		Total		450 000 000	-66 800 000	0,00	0,00	0,00	0,00	383 200 000,00	326 231 409,94	0,00	32 968 590,06	24 000 000,00	
		Prêts et avances pour le logement des agents de l'État - 861	Autres titres - Autres dépenses	50 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	42 740,00	0,00	7 260,00	0,00	
		Total		50 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	42 740,00	0,00	7 260,00	0,00	
		Prêts octroyés dans le cadre des programmes d'investissements d'avenir - 876	Autres titres - Autres dépenses	100 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000 000,00	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
		Total		100 000 000	0	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000 000,00	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
		Prêts pour le développement économique et social - 862	Autres titres - Autres dépenses	75 000 000	925 000 000	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 005 000 000,00	313 371 500,00	0,00	0,00	691 628 500,00	
		Total		75 000 000	925 000 000	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 005 000 000,00	313 371 500,00	0,00	0,00	691 628 500,00	
					625 050 000	1 358 200 000	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 988 250 000,00	780 342 548,94	0,00	32 975 850,06	1 174 931 601,00
Total : Comptes de concours financiers				128 836 341 763	5 109 767 732	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	133 951 109 495,00	124 600 228 685,04	0,00	7 425 949 208,96	1 924 931 601,00	

SITUATION DÉFINITIVE DES DÉCOUVERTS AUTORISÉS ET DES
DÉPENSES CONSTATÉES POUR LES COMPTES
SPÉCIAUX NON DOTÉS DE CRÉDITS

**SITUATION DÉFINITIVE DES DÉCOUVERTS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES CONSTATÉES
POUR LES COMPTES SPÉCIAUX NON DOTÉS DE CRÉDITS**

Catégorie	Compte	Autorisa- tions de découvert initiales	Autorisa- tions de découvert complémentaires	Total des autorisations de découvert	Dépenses constatées	Modifications à demander en loi de règlement	
						Ouvertures	Annulations
Comptes de commerce	Approvisionnement de l'État et des forces armées en produits pétroliers, biens et services complémentaires	125 000 000	0	125 000 000	566 889 495,69	0,00	0,00
	Cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire	23 000 000	0	23 000 000	169 503 617,70	0,00	0,00
	Couverture des risques financiers de l'État	542 000 000	0	542 000 000	1 517 703 390,56	0,00	0,00
	Exploitations industrielles des ateliers aéronautiques de l'État	0	0	0	637 785 798,17	0,00	0,00
	Gestion de la dette et de la trésorerie de l'État	19 200 000 000	0	19 200 000 000	38 120 801 026,01	0,00	0,00
	Lancement de certains matériels de guerre et matériels assimilés	0	0	0	6 646 961,25	0,00	0,00
	Opérations commerciales des domaines	0	0	0	45 200 651,93	0,00	0,00
	Régie industrielle des établissements pénitentiaires	609 800	0	609 800	22 574 382,91	0,00	0,00
	Renouvellement des concessions hydroélectriques	6 200 000	0	6 200 000	0,00	0,00	0,00
	Soutien financier au commerce extérieur	0	0	0	668 091 457,88	0,00	0,00
TOTAL		19 896 809 800	0	19 896 809 800	41 755 196 782,10	0,00	0,00
Comptes d'opérations monétaires	Émission des monnaies métalliques	0	0	0	153 800 049,80	0,00	0,00
	Opérations avec le Fonds monétaire international	0	0	0	1 725 298 000,14	18 653 238 157,55	0,00
	Pertes et bénéfices de change	250 000 000	0	250 000 000	17 982 181,76	0,00	0,00
TOTAL		250 000 000	0	250 000 000	1 897 080 231,70	18 653 238 157,55	0,00

SITUATION DÉFINITIVE DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS
POUR LES COMPTES SPÉCIAUX

SITUATION DÉFINITIVE DES RECOUVREMENTS EFFECTUÉS

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués	
Compte d'affectation Spéciale	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	Contrôle automatisé - 746	Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé - 74601		316 000 000		
				Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé - 746011		316 000 000,00	
			Total		316 000 000	316 000 000,00	
		Total Section				316 000 000	316 000 000,00
		Circulation et stationnement routiers - 747	Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé - 74703		39 000 000		
				Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé - 747031		39 000 000,00	
			Total		39 000 000	39 000 000,00	
			Amendes forfaitaires de la police de la circulation et amendes forfaitaires majorées issues des infractions constatées par la voie du système de contrôle-sanction automatisé et des infractions aux règles de la police de la circulation - 74704		807 858 995		
				Amendes forfaitaires de la police de la circulation et amendes forfaitaires majorées issues des infractions constatées par la voie du système de contrôle-sanction automatisé et des infractions aux règles de la police de la circulation - 747041		789 040 166,07	
			Total		807 858 995	789 040 166,07	
		Total Section				846 858 995	828 040 166,07
		Total Compte				1 162 858 995	1 144 040 166,07
Développement agricole et rural	Développement agricole rural - 757	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles - 75701		142 000 000			
				Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles - 757012	139 408 697,60		
			Total		142 000 000	139 408 697,60	
		Recettes diverses ou accidentelles - 75703		900 618,62			
			Total		900 618,62		
Total Section				142 000 000	140 309 316,22		
Total Compte				142 000 000	140 309 316,22		
Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale - 751	Contribution des gestionnaires de réseaux publics de distribution - 75101		377 000 000			
				Contribution des gestionnaires de réseaux publics de distribution - 751011	375 520 104,10		
		Total		377 000 000	375 520 104,10		
Total Section				377 000 000	375 520 104,10		
Total Compte				377 000 000	375 520 104,10		
Gestion du patrimoine immobilier de l'État	Gestion du patrimoine immobilier de l'État - 761	Produits des cessions immobilières - 76101		180 000 000			
				Cessions Biens non affectés - 761801	4 720 073,13		
				Cessions Ministère de la culture et de la communication - 761603	280 365,15		
				Cessions Ministère de la défense - 761616	36 694 873,20		

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués					
Compte d'affectation Spéciale	Gestion du patrimoine immobilier de l'État	Gestion du patrimoine immobilier de l'État - 761	Produits des cessions immobilières - 76101	Cessions Ministère de la justice - 761611	1 412 673,74						
				Cessions Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative : santé - 761615	340 956,00						
				Cessions Ministère de l'agriculture et de la pêche - 761602	7 912 748,48						
				Cessions Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi - 761612	6 137 462,50						
				Cessions Ministère de l'éducation nationale - 761606	2 212 125,00						
				Cessions Ministère des affaires étrangères et européennes - 761601	6 828 855,26						
				Cessions Ministère du Travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - 761607	504 597,83						
				Cessions Services du Premier ministre - 761613	3 100 051,00						
				Pénalités sur cessions - 761802	129 126,24						
				Produits se rapportant aux projets d'initiative locale - 761804	1 800,00						
				Cessions Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable - 761608	25 481 663,22						
				Cessions Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales - 761609	13 160 498,44						
				Versements des ministères Ministère de la culture et de la communication - 761303	809 000,00						
				Cessions Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique - 761605	274 726,20						
				Cessions Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - 761610	17 758 148,56						
				Versements des ministères Ministère de la défense - 761315	2 321 993,00						
				Versements des ministères Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique - 761305	1 777 231,00						
				Versements des ministères Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi - 761312	247 500,00						
				Versements des ministères Services du Premier ministre - 761313	257 184,00						
				Cessions Ministère du logement et de la ville - 761604	198 617,55						
				Contribution d'organismes extérieurs à l'Etat à des travaux immobiliers - 761501	4 305 790,01						
				Produits de cessions des Régions - 761805	30 398 332,78						
				Total		180 000 000	167 266 392,29				
				Produits de redevances domaniales - 76102					90 000 000		
										Concessions ou autorisations de toute nature dont les conditions financières sont de la compétence du DDFIP et délivrées sur le domaine public - 761901	34 194 547,32
										Redevances sur concessions liées à des logements de fonction dont l'Etat est propriétaire ou locataire (loyers et charges) - 761902	2 643 956,04
										Immobilier : loyer et charges, indemnités d'occupation - 761903	48 469 898,50
Revenus du domaine militaire (public ou privé) immobilier, loyers et indemnités d'occupation affectés au CAS immobilier - 761904	8 978 126,55										
Total		90 000 000	94 286 528,41								
		Total Section			270 000 000	261 552 920,70					
Total Compte					270 000 000	261 552 920,70					

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués			
Compte d'affectation Spéciale	Participation de la France au désendettement de la Grèce	Participation de la France au désendettement de la Grèce - 701	Produit des contributions de la Banque de France - 70101		84 080 000				
				Produit de la contribution spéciale de la Banque de France fixée par la convention entre l'État et la banque du 3 mai 2012 - 701011		84 080 000,00			
			Total		84 080 000	84 080 000,00			
			Total Section		84 080 000	84 080 000,00			
		Total Compte				84 080 000	84 080 000,00		
		Participations financières de l'État	Participations financières de l'État - 791	Produit des cessions, par l'État, de titres, parts ou droits de sociétés détenus directement - 79101			1 425 490 000		
						Produit des cessions - 791101		1 425 880 691,86	
					Total		1 425 490 000	1 425 880 691,86	
					Reversement de produits, sous toutes formes, résultant des cessions de titres, parts ou droits de sociétés détenus indirectement par l'État - 79102				
						Programmes Investissements d'avenir (PIA) - reversements de plus-values de cession - tout intermédiaire (dont CDC) - 791206		2 788 509,65	
Total					2 788 509,65				
Reversement de dotations en capital et de produits de réduction de capital ou de liquidation - 79103									
				Produits de cessions - 791313		10 000 000,00			
Total					10 000 000	10 000 000,00			
Remboursements de créances liées à d'autres investissements, de l'État, de nature patrimoniale - 79105									
		Autres - 791503		38 126 623,83					
		Fonds sans personnalité morale-capital risque - 791506		821 750,00					
		Programmes Investissements d'avenir (PIA) - Fonds de garantie - 791508		37 821 159,21					
		Autres produits financiers - 791505		7 725 000,00					
		Programmes Investissements d'avenir (PIA) - Fonds de garantie BPI - 791510		913 981,72					
	Total			31 000 000	85 408 514,76				
Versement du budget général - 79106									
		Versements du budget général - 791601		21 191 021 300	9 395 479 000,00				
Total			21 191 021 300	9 395 479 000,00					
Total Section				22 657 511 300	10 919 556 716,27				
Total Compte				22 657 511 300	10 919 556 716,27				
Pensions	Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité - 781	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension - 78102			6 322 062				
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781022		16 673,67			
			Personnels civils : retenues pour pensions - Agents détachés dans une administration de l'État sur emploi ne conduisant pas à pension - 781021		6 126 348,94				
		Total		6 322 062	6 143 022,61				

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte d'affectation Spéciale	Pensions	Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité - 781	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom - 78106		100 677 000	
				Agents détachés à France Télécom sur emploi ne conduisant pas à pension - 781062		4 499 720,89
				Personnels civils : retenues pour pensions - Agents propres de France Télécom et détachés à France Télécom sur emploi conduisant à pension - 781061		98 210 533,19
				Total	100 677 000	102 710 254,08
			Personnels civils : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension - 78107		293 577 046	
				Personnels civils - retenues pour pensions primes et indemnités ouvrant droit à pension: Recettes au comptant Etat et sur titres toutes provenances - 781071		286 363 000,27
				Recettes au comptant années précédente et antérieures. ETAT - 781072		825 569,47
				Recettes au comptant année courante Budgets annexes - 781073		2 493 883,90
				Recettes au comptant année courante Etablissements publics - 781075		1 758 013,06
				Recettes au comptant année courante collectivités locales - 781077		143 875,84
				Recettes au comptant années antérieures collectivités locales - 781078		2 855,63
				Recettes au comptant années antérieures Budgets annexes - 781074		13 658,86
				Recettes au comptant années antérieures Etablissements publics - 781076		19 176,81
				Total	293 577 046	291 620 033,84
			Personnels civils : retenues pour pensions : rachat des années d'études - 78109		2 200 000	
				Rachats des années d'études - 781091		2 425 026,32
			Total	2 200 000	2 425 026,32	
			Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste - 78112		214 444 554	
				Agents détachés à La Poste sur emploi ne conduisant pas à pension - 781122		3 021 085,73
				Personnels civils : retenues pour pensions - Agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste sur emploi conduisant à pension - 781121		211 659 916,07
Total	214 444 554	214 681 001,80				
Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres et détachés des budgets annexes - 78114		36 525 148				
	Personnels civils : retenues pour pensions - Agents propres et agents détachés des budgets annexes sur emploi conduisant à pension - 781141		36 269 672,39			
	Personnels civils : retenues pour pensions - Agents propres et agents détachés des budgets annexes sur emploi ne conduisant pas à pension - 781142		14 826,12			
Total	36 525 148	36 284 498,51				
Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom - 78126		443 069 500				
	Agents détachés à France Télécom sur emploi ne conduisant pas à pension - 781262		21 159 843,41			
	Agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom sur emploi conduisant à pension - 781261		432 415 576,21			
Total	443 069 500	453 575 419,62				

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte d'affectation Spéciale	Pensions	Personnels civils et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité - 781	Personnels civils : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension - 78127		1 059 464 196	
				Personnels civils - Contributions des employeurs primes et indemnités ouvrant droit à pension - 781271		1 047 348 848,87
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781272		3 928 752,82
				Recettes au comptant année courante Budgets annexes - 781273		15 316 394,62
				Recettes au comptant année courante Etablissements publics - 781275		10 160 738,81
				Recettes au comptant année courante collectivités locales - 781277		1 320 671,49
				Recettes au comptant années antérieures collectivités locales - 781278		39 550,87
				Recettes au comptant années antérieures Budgets annexes - 781274		94 406,00
			Recettes au comptant années antérieures Etablissements publics - 781276		125 977,61	
			Total		1 059 464 196	1 078 335 342,09
			Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste - 78132		527 003 618	
				Agents détachés à La Poste sur emploi ne conduisant pas à pension - 781322		20 266 479,20
				Agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste sur emploi conduisant à pension - 781321		508 863 390,25
			Total		527 003 618	529 129 869,45
			Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres et détachés des budgets annexes - 78134		280 148 995	
				Personnels civils - Contributions des employeurs Agents propres et agents détachés des budgets annexes sur emploi conduisant à pension - 781341		242 759 251,65
			Total		280 148 995	242 759 251,65
			Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension - 78142		143 664	
				Personnels militaires - Retenues pour pensions Agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension - 781421		131 384,73
			Total		143 664	131 384,73
			Personnels militaires : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension - 78147		55 451 499	
				Personnels militaires - retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension. Recettes au comptant ETAT et sur titres toutes provenances - 781471		55 988 640,29
				Recettes au comptant années précédente et antérieures. ETAT - 781472		6 609,18
Recettes au comptant année courante Etablissements publics - 781475		9 403,47				
Recettes au comptant année courante collectivités locales - 781477		4 530,58				
Recettes au comptant années antérieures collectivités locales - 781478		43,32				
Recettes au comptant année courante Budgets annexes - 781473		1 560,48				
Recettes au comptant années antérieures Etablissements publics - 781476		102,02				
Total		55 451 499	56 010 889,34			

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués	
Compte d'affectation Spéciale	Pensions	Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité - 781	Personnels militaires : retenues pour pensions : rachat des années d'études - 78149		1 100 000		
				Rachats des années d'études - 781491		1 276 029,54	
				Total		1 100 000	1 276 029,54
			Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension - 78152		1 666 993		
				Personnels militaires - Contributions des employeurs Agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension - 781521		1 492 336,28	
				Total	1 666 993	1 492 336,28	
			Personnels militaires : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension - 78157		669 380 534		
				Personnels militaires - Contributions des employeurs primes et indemnités ouvrant droit à pension. Recettes au comptant ETAT et sur titres toutes provenances - 781571		686 048 452,77	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures. ETAT - 781572		96 602,70	
				Recettes au comptant année courante Etablissements publics - 781575		32 272,28	
				Recettes au comptant année courante collectivités locales - 781577		47 071,58	
				Recettes au comptant années antérieures collectivités locales - 781578		1 280,92	
				Recettes au comptant année courante Budgets annexes - 781573		17 723,04	
				Recettes au comptant années antérieures Etablissements publics - 781576		-16,53	
				Total	669 380 534	686 243 396,76	
			Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels civils - 78167		8 315 649		
				Recettes diverses : récupération des indus sur pensions ; personnels civils - 781671		10 018 068,37	
				Total	8 315 649	10 018 068,37	
			Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels militaires - 78168		3 984 350		
				Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels militaires - 781681		5 371 007,38	
	Total	3 984 350	5 371 007,38				
Autres recettes diverses - 78169		11 700 000					
	Autres recettes diverses - 781691		4 343 045,67				
	Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781692		5 204 824,06				
	Pénalités employeurs-recouvrements sur titre - 781694		250 865,02				
	Total	11 700 000	9 798 734,95				
Recettes diverses (administration centrale) : compensation démographique généralisée : personnels civils et militaires - 78165		118 700 000					
	Personnels civils compensation généralisée sur titres de perception - 781651		115 000 000,00				
	Total	118 700 000	115 000 000,00				

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte d'affectation Spéciale	Pensions	Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité - 781	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'Etat et agents détachés dans une administration de l'Etat sur un emploi conduisant à pension - 78101		4 532 777 083	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781012		8 184 955,50
				Personnels civils : retenues pour pensions - Agents propres de l'Etat et agents détachés dans une administration de l'Etat sur emploi conduisant à pension - 781011		4 515 122 096,59
			Total		4 532 777 083	4 523 307 052,09
			Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension - 78103		821 541 452	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781032		1 635 382,29
				Personnels civils : retenues pour pensions - Agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension - 781031		817 771 018,07
			Total		821 541 452	819 406 400,36
			Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension - 78104		23 272 049	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781042		253 301,85
				Personnels civils : retenues pour pensions - Agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension - 781041		22 748 429,88
			Total		23 272 049	23 001 731,73
			Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés hors l'Etat sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) - 78105		68 467 142	
				Agents détachés à l'étranger ou sur une fonction publique élective - 781052		11 982 858,73
				Personnels civils : retenues pour pensions - Agents détachés hors l'Etat sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) - 781051		54 482 750,51
			Total		68 467 142	66 475 609,24
			Personnels civils : retenues pour pensions : validation des services auxiliaires : part agent : retenues rétroactives, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC - 78106		39 000 000	
				Retenues rétroactives - 781061		12 776 002,07
				Versements du régime général et autres régimes - 781062		22 932 957,98
				Versements IRCANTEC - 781063		30 971,27
			Recettes au comptant-Versements de l'IRCANTEC - 781064		6 556 912,00	
			Total		39 000 000	42 296 843,32
			Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'Etat et agents détachés dans une administration de l'Etat : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité - 78110		14 031 133	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781102		-25 958,45
Personnels civils : retenues pour pensions - Agents propres Etat et agents détachés des administrations Etat sur emploi conduisant à pension et sur emploi ne conduisant pas à pension : surcotisations salariales temps partiel et cessations progressives d'activité - 781101		13 664 617,53				
Total		14 031 133	13 638 659,08			
Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés hors l'Etat : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité - 78111		19 122 157				
	Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781112		23 396,56			
	Personnels civils : retenues pour pensions - Agents propres établissements publics et agents détachés hors Etat sur emploi conduisant à pension et sur emploi ne conduisant pas à pension : surcotisations salariales temps partiel et cessations progressives d'activité - 781111		15 726 308,46			
Total		19 122 157	15 749 705,02			

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte d'affectation Spéciale	Pensions	Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité - 781	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'Etat et agents détachés dans une administration de l'Etat sur un emploi conduisant à pension (hors allocation temporaire d'invalidité) - 78121		30 628 364 691	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781212		53 370 650,40
				Personnels civils - Contributions des employeurs Agents propres de l'Etat et agents détachés dans une administration de l'Etat sur emploi conduisant à pension (hors allocations temporaires d'invalidité) - 781211		30 651 586 128,45
			Total		30 628 364 691	30 704 956 778,85
			Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'Etat sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité) - 78122		42 335 990	
				Personnels civils - Contributions des employeurs Agents détachés dans une administration de l'Etat sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocations temporaires d'invalidité) - 781221		40 867 964,89
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781222		120 168,13
			Total		42 335 990	40 988 133,02
			Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension - 78123		5 564 563 059	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781232		11 686 688,80
				Personnels civils - Contributions des employeurs Agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension (hors allocations temporaires d'invalidité) - 781231		5 528 918 391,78
			Total		5 564 563 059	5 540 605 090,58
			Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension - 78124		155 408 269	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781242		1 842 643,55
				Personnels civils - Contributions des employeurs Agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension - 781241		135 841 645,21
Total		155 408 269	137 684 288,76			
Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés hors l'Etat sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) - 78125		375 946 260				
	Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781252		7 134 993,33			
	Personnels civils - Contributions des employeurs Agents détachés hors l'Etat sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) - 781251		361 244 237,37			
Total		375 946 260	368 379 230,70			
Personnels civils : contributions des employeurs : validation des services auxiliaires : part employeur : complément patronal, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC - 78128		41 000 000				
	Versements du régime général et autres régimes - 781283		33 855 305,60			
	Versements IRCANTEC - 781281		12 833,68			
	Recettes au comptant-Versements de l'IRCANTEC - 781284		10 018 285,83			
Total		41 000 000	43 886 425,11			
Personnels civils : contributions des employeurs : allocation temporaire d'invalidité - 78133		164 162 548				
	Agents propres des établissements publics ou détachés en établissement public Emplois conduisant à pension et emplois ne conduisant pas à pension - 781332		26 244 433,80			
	Agents propres de l'Etat ou détachés dans une administration de l'Etat Emplois conduisant à pension et emplois ne conduisant pas à pension - 781331		132 694 912,08			
Total		164 162 548	158 939 345,88			

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte d'affectation Spéciale	Pensions	Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité - 781	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension - 78141		889 775 090	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781412		122 032,10
				Personnels militaires - Retenues pour pensions Agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur emploi conduisant à pension - 781411		911 252 127,78
			Total		889 775 090	911 374 159,88
			Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension - 78143		558 878	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781432		1 417,75
				Personnels militaires - Retenues pour pensions Agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension - 781431		544 818,67
			Total		558 878	546 236,42
			Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension - 78144		517 773	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781442		18 899,40
				Personnels militaires - Retenues pour pensions Agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension - 781441		479 862,05
			Total		517 773	498 761,45
			Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) - 78145		1 073 177	
				Agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) - 781451		682 556,75
				Agents détachés à l'étranger ou sur une fonction publique élective - 781452		480 754,58
			Total		1 073 177	1 163 311,33
			Personnels militaires : retenues pour pensions : validation des services auxiliaires : part agent ; retenues rétroactives, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC - 78146		100 000	
				Retenues rétroactives - 781461		36 997,70
			Total		100 000	36 997,70
			Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension - 78151		9 401 945 324	
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781512		8 328 334,37
				Personnels militaires - Contributions des employeurs Agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension - 781511		9 437 934 490,92
			Total		9 401 945 324	9 446 262 825,29
			Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension - 78153		2 712 625	
	Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781532		8 294,76			
	Personnels militaires - Contributions des employeurs Agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension - 781531		4 947 764,58			
Total		2 712 625	4 956 059,34			
Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension - 78154		1 832 294				
	Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781542		79 466,08			
	Personnels militaires - Contributions des employeurs Agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension - 781541		2 819 525,30			
Total		1 832 294	2 898 991,38			

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués		
Compte d'affectation Spéciale	Pensions	Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité - 781	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés hors l'Etat sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) - 78155		2 405 448			
				Recettes au comptant années précédente et antérieures - 781552		183 732,94		
				Personnels militaires - Contributions des employeurs Agents détachés hors l'Etat sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et La Poste) - 781551		3 845 053,20		
			Total		2 405 448	4 028 786,14		
			Personnels militaires : contributions des employeurs : validation des services auxiliaires : part employeur : complément patronal, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC - 78158		100 000			
			Total		100 000			
			Recettes diverses (administration centrale) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) : transfert au titre de l'article 59 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010 - 78161		512 000 000			
				Recettes diverses (administration centrale) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) : transfert au titre de l'article 59 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010 - 781611		512 000 000,00		
			Total		512 000 000	512 000 000,00		
			Recettes diverses (administration centrale) : versement du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) au titre de la majoration du minimum vieillesse : personnels civils - 78163		1 157 000			
				Recettes diverses (administration centrale) : versement du FSV au titre de la majoration du minimum vieillesse : Personnels civils - 781631		1 255 544,23		
			Total		1 157 000	1 255 544,23		
		Total Section				57 138 044 250	57 227 342 514,22	
		Ouvriers des établissements industriels de l'Etat - 782		Cotisations salariales et patronales - 78271			368 359 441	
						Contributions employeurs au comptant - 782712		275 892 737,83
						Cotisations salariales au comptant - 782711		85 625 384,98
				Total		368 359 441	361 718 122,81	
				Compensations inter-régimes généralisée et spécifique - 78273		82 000 000		
						Compensation démographique généralisée Personnels civils recettes au comptant - 782731		81 000 000,00
				Total		82 000 000	81 000 000,00	
Recettes diverses - 78274				117 508				
				Recettes diverses - 782741		729 744,45		
				Produits financiers FSPOEIE - 782742		1 246 119,94		
Total				117 508	1 975 864,39			
Contribution au Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat (FSPOEIE) et au Fonds des rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM) - 78272				1 484 384 071				
		Contribution au Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat (FSPOEIE) - 782721		1 482 089 989,44				
Total		1 484 384 071	1 482 089 989,44					
Autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives - 78275		730 378						
		Autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives - 782751		118 389,09				
Total		730 378	118 389,09					
Total Section				1 935 591 398	1 926 902 365,73			

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués	
Compte d'affectation Spéciale	Pensions	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions - 783	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général - 78381		689 551 492		
				Financement de la retraite du combattant : participation du budget général - 783811		689 555 783,00	
			Total			689 551 492	689 555 783,00
			Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : participation du budget général - 78383		240 014		
				Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : participation du budget général - 783831		229 063,00	
			Total		240 014	229 063,00	
			Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : autres moyens - 78384				
				Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : autres moyens - 783841		36,60	
			Total			36,60	
			Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : participation du budget général - 78385		559 987		
				Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : participation du budget général - 783851		534 437,00	
			Total		559 987	534 437,00	
			Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : participation du budget général - 78389		15 913 180		
				Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : participation du budget général - 783891		16 000 000,00	
			Total		15 913 180	16 000 000,00	
			Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : autres moyens - 78390		86 820		
				Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : autres moyens - 783901		42 373,66	
			Total		86 820	42 373,66	
			Financement des pensions des anciens agents du chemin de fer franco-éthiopien : participation du budget général - 78392		42 300		
				Participation du budget général - 783921		42 649,18	
Total		42 300	42 649,18				
Financement des pensions des sapeurs-pompiers et anciens agents de la défense passive victimes d'accident : participation du budget général - 78393		12 050 000					
	Participation du budget général - 783931		12 335 596,19				
Total		12 050 000	12 335 596,19				
Financement des pensions de l'ORTF : participation du budget général - 78394		100 000					
	Financement des pensions de l'ORTF : participation du budget général - 783941		100 000,00				
Total		100 000	100 000,00				
Financement des pensions de l'ORTF : recettes diverses - 78398							
	Financement des pensions de l'ORTF : recettes diverses - 783981		874,16				
Total			874,16				

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués	
Compte d'affectation Spéciale	Pensions	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions - 783	Financement de la retraite du combattant : autres moyens - 78382		348 509		
				Financement de la retraite du combattant : autres moyens - 783821		409 747,01	
			Total			348 509	409 747,01
			Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du budget général - 78387		918 039 638		
				Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du budget général - 783871		918 283 944,00	
			Total		918 039 638	918 283 944,00	
			Financement des pensions militaires d'invalidité : autres moyens - 78388		942 405		
				Financement des pensions militaires d'invalidité : autres moyens - 783881		818 102,33	
			Total		942 405	818 102,33	
			Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général - 78391		18 820 286		
				Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général - 783911		18 998 933,00	
				Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : autres moyens - 783912		11 962,63	
			Total		18 820 286	19 010 895,63	
			Total Section				1 656 694 631
Total Compte				60 730 330 279	60 811 608 381,71		
Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs	Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs - 721	Contribution de solidarité territoriale - 72101		16 000 000			
			Contribution de solidarité territoriale - 721011		16 126 952,00		
		Total		16 000 000	16 126 952,00		
		Fraction de la taxe d'aménagement du territoire - 72102		70 700 000			
			Fraction de la taxe d'aménagement du territoire - 721021		70 700 000,00		
		Total		70 700 000	70 700 000,00		
		Taxe sur le résultat des entreprises ferroviaires - 72104		226 000 000			
			Taxe sur le résultat des entreprises ferroviaires - 721041		226 002 537,00		
		Total		226 000 000	226 002 537,00		
		Total Section				312 700 000	312 829 489,00
Total Compte				312 700 000	312 829 489,00		
Transition énergétique	Transition énergétique - 702	Fraction de la taxe intérieure sur les houilles, les lignites et les coques, prévue à l'article 266 quinquièmes B du code des douanes - 70203		1 000 000			
			Fraction de la taxe intérieure sur les houilles, les lignites et les coques, prévue à l'article 266 quinquièmes B du code des douanes - 702031		1 000 000,00		
Total				1 000 000	1 000 000,00		

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte d'affectation Spéciale	Transition énergétique	Transition énergétique - 702	Fraction de la taxe intérieure sur les produits énergétiques prévue à l'article 265 du code des douanes - 70204		6 753 735 508	
				Fraction de la taxe intérieure sur les produits énergétiques prévue à l'article 265 du code des douanes - 702041		6 753 735 508,00
			Total		6 753 735 508	6 753 735 508,00
			Revenus tirés de la mise aux enchères des garanties d'origine - 70206		2 000 000	
				Revenus tirés de la mise aux enchères des garanties d'origine - 702061		2 569 562,14
			Total		2 000 000	2 569 562,14
	Total Section			6 756 735 508	6 757 305 070,14	
	Total Compte			6 756 735 508	6 757 305 070,14	
Total Compte d'affectation Spéciale				92 493 216 082	80 806 802 164,21	
Compte de concours Financiers	Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics - 891	Remboursement des avances octroyées au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune - 89101		10 000 000 000	
				Remboursement des avances - 891011		8 108 211 000,00
			Total		10 000 000 000	8 108 211 000,00
			Remboursement des avances octroyées à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics - 89103		144 277 629	
				Remboursement des créances rattachés aux participations contrôlées - 891031		58 652 550,94
				Remboursement des avances aux autres établissements publics nationaux - autres entités - 891033		30 346 666,68
			Total		144 277 629	88 999 217,62
			Remboursement des avances octroyées à des services de l'État - 89104		106 292 843	
				Remboursement des avances aux budgets annexes - 891041		106 292 843,23
			Total		106 292 843	106 292 843,23
			Remboursement des avances octroyées au titre de l'indemnisation des victimes du Benfluorex - 89105		15 000 000	
Total		15 000 000				
	Total Section			10 265 570 472	8 303 503 060,85	
	Total Compte			10 265 570 472	8 303 503 060,85	
Avances à l'audiovisuel public	Avances aux organismes de l'audiovisuel public - 871	Recettes - 87101			3 789 020 769	
				Recouvrement après admission en non valeur sur créances antérieures à 2005 - 871012		615,02
				Remboursement d'avances Contribution à l'audiovisuel public adossée à la TVA - 871014		110 425 319,40
				Remboursement d'avances Contribution à l'audiovisuel public adossée à la TH - 871013		3 025 011 328,52
				Compensation de l'Etat au titre des dégrèvements - 871015		653 493 285,41
			Total		3 789 020 769	3 788 930 548,35
	Total Section			3 789 020 769	3 788 930 548,35	
	Total Compte			3 789 020 769	3 788 930 548,35	

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte de concours Financiers	Avances aux collectivités territoriales	Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes - 883	Recettes - 88305		110 604 935 277	
				Remboursements d'avances TIPP revenant aux départements - 883053	4 536 817 672,74	
				TASCOM due au titre de 2011 et ultérieures - 883059	801 392 864,79	
				Créances antérieures à 1998 - 883051	15 055 346,41	
				Taxe sur les pylônes (autoliquidé) - 883060	286 614 884,00	
				Frais de gestion CVAE - 883061	158 991 080,26	
				Remboursement d'avances sur le produit de la TICPE revenant aux régions - 883063	260 645 899,74	
				Frais d'assiette et de recouvrement sur la CFE, la TH et la TF - 883062	520 217 579,25	
				Frais de dégrèvement et de non valeur sur la CFE, la TH et la TF - 883064	1 040 276 977,49	
				Taxe pour frais de chambres consulaires des auto-entrepreneurs - 883065	20 669 986,00	
				Contribution sur les eaux minérales - 883069	21 925 143,00	
				TP/AIL - 883070	67 133 208,17	
				Total	110 604 935 277	7 729 740 641,85
				TF et taxes annexes - 88310		
					TF et taxes annexes - 883101	43 699 841 687,70
				Total		43 699 841 687,70
				Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - 88311		
					Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - 883111	19 504 325 292,89
				Total		19 504 325 292,89
				CFE/IFER et taxes annexes - 88312		
					CFE/IFER et taxes annexes - 883121	10 129 239 140,27
				Total		10 129 239 140,27
				TH et taxes annexes - 88309		
		TH et taxes annexes - 883091	24 601 540 282,75			
	Total		24 601 540 282,75			
	Total Section			110 604 935 277	105 664 687 045,46	
	Total Compte			110 604 935 277	105 664 687 045,46	
Prêts à des États étrangers		Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France - 861	Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France - 86101		280 475 337	
				Remboursement des prêts par l'intermédiaire de Natixis Banque - 861011		276 819 190,95
			Total		280 475 337	276 819 190,95
	Total Section			280 475 337	276 819 190,95	

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués	
Compte de concours Financiers	Prêts à des États étrangers	Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France - 862	Remboursement de prêts du Trésor - 86202		47 028 975		
				Remboursement des prêts - 862021		45 815 915,97	
			Total		47 028 975	45 815 915,97	
		Total Section				47 028 975	45 815 915,97
		Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers - 863	Remboursement de prêts octroyés par l'Agence française de développement - 86303		10 750 000		
				Remboursement des prêts - 863031		10 750 000,00	
			Total		10 750 000	10 750 000,00	
		Total Section				10 750 000	10 750 000,00
		Prêts aux États membres de la zone euro - 864	Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro - 86404		152 262 226		
				Remboursement des prêts - 864041		149 608 874,61	
			Total		152 262 226	149 608 874,61	
		Total Section				152 262 226	149 608 874,61
	Total Compte				490 516 538	482 993 981,53	
	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	Prêts et avances pour le logement des agents de l'État - 851	Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement - 85104		35 023		
				Remboursement des avances - 851041		38 584,86	
			Total		35 023	38 584,86	
		Prêts accordés au titre du soutien à la filière nickel - 85105		Remboursement en capital de prêts accordés au titre du soutien à la filière nickel - 851051		200 000 000,00	
			Total			200 000 000,00	
			Total Section			35 023	200 038 584,86
		Prêts pour le développement économique et social - 852	Prêts pour le développement économique et social - 85206	Prêts participatifs - créances contentieuses accordées par des établissements intermédiaires et inscrites dans les autres immobilisations financières - 852052		2 487,40	
Prêts ordinaires - créances normales accordées par des établissements intermédiaires pour le compte et aux risques du Trésor et inscrites dans les autres immobilisations financières - 852053					34 562 289,35		
Prêts ordinaires - créances contentieuses accordées par l'intermédiaire d'établissements pour le compte et aux risques du Trésor et inscrites dans les autres immobilisations financières - 852057					12 147 271,68		
Total				59 000 000	46 712 048,43		
Prêts aux petites et moyennes entreprises - 85209			500 000 000				
	Programmes Investissements d'avenir 1 (PIA 1) - Reversements des prêts (principal) - OSEC/BPI - 852091		500 000 000,00				
Total		500 000 000	500 000 000,00				
Total Section				559 000 000	546 712 048,43		
Total Compte				559 035 023	746 750 633,29		
Total Compte de concours Financiers				125 709 078 079	118 986 865 269,48		

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués		
Compte de Commerce	Approvisionnement de l'État et des forces armées en produits pétroliers, biens et services complémentaires	Approvisionnement de l'État et des forces armées en produits pétroliers, biens et services complémentaires - 901	Cessions de produits aux clients relevant du ministère de la défense - 90111	Avances - 901112		501 665 230,92		
				Cessions directes - 901111		12 422 546,32		
			Total		514 087 777,24			
			Cessions de produits aux autres clients - 90112	Avances - 901122		39 791 312,00		
				Cessions directes aux clients tiers - 901121		19 864 220,63		
			Cessions directes aux services de l'Etat - 901123		1 139 065,99			
			Total		60 794 598,62			
			Recettes relatives aux instruments financiers utiles à la couverture des variations du prix des approvisionnements en produits pétroliers - 90113	gains sur swaps - 901132		1 026 172,90		
				Total		1 026 172,90		
			Recettes diverses - 90114	Recettes diverses - 901141		1 496 848,57		
				Produits des ventes de matériels pétroliers non inscrits à l'actif remis au service des domaines - 901142		636 759,49		
			Produits des ventes de matériels pétroliers inscrits à l'actif remis au service des domaines - 901143		162 032,96			
			Produits des pénalités de retard - 901144		4 087,64			
			Total		2 299 728,66			
			Recettes relatives à la mise à disposition de matériels pétroliers - 90115	Recettes relatives à la mise à disposition de matériels pétroliers au profit de clients externes à l'Etat - 901151		602,88		
				Total		602,88		
			Total Section		578 208 880,50			
			Total Compte		578 208 880,50			
			Cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire	Cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire - 912	Ventes de biens de cantine - 91211	Autres ventes de biens de cantine - 912112		42 785 068,96
						Ventes de biens de cantine liés à l'accord cadre - 912111		54 269 856,18
Total		97 054 925,14						
Ventes de prestations de services de cantine - 91212	Autres ventes de prestations de services de cantine - 912122				8 989 155,73			
	Prestation de télévision - 912121				2 464 007,16			
	Total				11 453 162,89			

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte de Commerce	Cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire	Cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire - 912	Recettes diverses et accidentelles - 91213			
				Recettes diverses et accidentelles - 912131	60 382,81	
			Total		60 382,81	
			Versements du budget général - 91214			
				Prise en charge de la télévision pour les indigents, arrivants, mineurs - 912143	6 684 722,45	
				Compensation des ventes de biens de cantine liés à l'accord cadre - 912142	164 799,38	
				Autres versements - 912144	2 252 095,84	
			Total		9 101 617,67	
			Produits du travail des détenus - 91221			
				Versements de la RIEP - 912212	6 570 829,75	
				Versements des concessionnaires - 912211	42 255 363,90	
			Total		48 826 193,65	
			Versements du budget général - 91223			
				Compensation des créances irrécouvrables - 912231	93 059,16	
Total		93 059,16				
	Total Section		166 589 341,32			
Total Compte			166 589 341,32			
Couverture des risques financiers de l'État	Couverture des risques financiers de l'État - 910	Couverture des risques financiers de l'État - 910	Versements en provenance des programmes ou comptes bénéficiaires, au titre de l'acquisition des instruments de couverture des risques - 91011			
				Versements en provenance du programme du MAE, au titre de l'acquisition des instruments de couverture des risques - 910113	464 030 656,15	
				Versements en provenance du programme de l'aide économique et financière au développement, au titre de l'acquisition des instruments de couverture des risques - 910111	227 224 306,47	
				Versements en provenance du CAS PFE, au titre des opérations en capital intéressant les participations financières de l'Etat - 910114	53 431 457,68	
				Versements en provenance du compte de commerce des approvisionnements en produits pétroliers, au titre de l'acquisition des instruments de couverture des risques - 910112	18 621 674,65	
			Total		763 308 094,95	
			Flux financiers reçus des contreparties financières - 91012			
				Flux financiers reçus des contreparties financières au titre de la couverture de l'action de la France en Europe et dans le monde - 910123	462 666 499,10	
				Flux financiers reçus des contreparties financières au titre de la couverture de l'aide économique et financière au développement - 910121	239 323 292,97	
				Flux financiers reçus des contreparties financières au titre de la couverture des approvisionnements en produits pétroliers - 910122	1 026 172,90	
	Flux financiers reçus des contreparties financières au titre de la couverture des opérations en capital intéressant les participations financières de l'Etat - 910124	51 379 330,64				
Total		754 395 295,61				
	Total Section		1 517 703 390,56			
Total Compte			1 517 703 390,56			

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte de Commerce	Exploitations industrielles des ateliers aéronautiques de l'État	Exploitations industrielles des ateliers aéronautiques de l'État - 902	Cessions à des départements ministériels - 90211	Cessions directes - 902111	393 878 816,35	
				Avances sur commandes versées par les services de l'Etat - 902112	235 694 962,05	
				Total	629 573 778,40	
			Vente à des clients - 90212	Avances sur commandes versées par les tiers - 902122	3 011 520,00	
				Ventes directes - 902121	12 114 248,43	
				Total	15 125 768,43	
			Cessions d'immobilisations corporelles - 90217	Entité relevant de l'Etat - 902172	88 665,65	
				Total	88 665,65	
			Recettes diverses ou exceptionnelles - 90220	Recettes diverses ou exceptionnelles - 902201	2 562 383,22	
				Recettes diverses versées par les services de l'Etat - 902203	28 851,00	
				Total	2 591 234,22	
			Total Section		647 379 446,70	
			Total Compte		647 379 446,70	
			Gestion de la dette et de la trésorerie de l'État	Gestion de la dette et de la trésorerie de l'État - 903	Versement du budget général - 90319	Versement du budget général - 903191
Total	36 202 113 867,81					
Gestion de la trésorerie : rémunération du compte courant du Trésor à la Banque de France - 90314	Recettes diverses - 903143	4 794,00				
	Total	4 794,00				
Produit des émissions de titres à court terme à taux d'intérêt négatif - 90316	Produit des émissions et des rachats de titres à court terme - 903161	956 516 790,00				
	Total	956 516 790,00				
Gestion active de la dette : intérêts perçus au titre des contrats d'échange de taux d'intérêt - 90331	Intérêts perçus au titre des contrats d'échange de taux d'intérêts - 903311	28 503 944,44				
	Total	28 503 944,44				

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte de Commerce	Gestion de la dette et de la trésorerie de l'État	Gestion de la dette et de la trésorerie de l'État - 903	Gestion active de la dette : rémunération des appels de marge sur contrats d'échange de taux d'intérêt - 90332	Rémunération des appels de marge sur contrats d'échange de taux d'intérêt - 903321		208 758,16
				Total		208 758,16
			Dette négociable : coupons courus des OAT - 90311	Coupons courus des OAT - 903013		917 982 347,00
				Coupons courus des OATI - 903014		3 447 829,85
				Coupons courus des OATG - 903015		15 630 591,00
			Total		937 060 767,85	
			Dette : intérêts reçus au titre des dettes reprises par l'État - 90313	Intérêts reçus au titre de la couverture des risques affectant les titres d'État et les dettes reprises par l'État - 903131		18 869 708,34
				Intérêts reçus au titre de la dette de la CDP (SNCF) reprise par l'État - 903132		2 497 139,71
			Total		21 366 848,05	
			Total Section			38 145 775 770,31
Total Compte			38 145 775 770,31			
Lancement de certains matériels de guerre et matériels assimilés	Lancement de certains matériels de guerre et matériels assimilés - 904	Recettes - 90410	Remboursement en capital - Créances normales - 904102		5 513 492,72	
				Intérêts - Créances normales - 904104	3 458 154,58	
				Redevances - 904106	1 035 242,21	
				Total	10 006 889,51	
			Total Section		10 006 889,51	
Total Compte			10 006 889,51			
Opérations commerciales des domaines	Opérations commerciales des domaines - 907	Ventes mobilières - 90711	excédent de taxe forfaitaire - 907111		3 744 357,65	
				Frais d'administration, de vente et de perception - 907113	22 890,43	
				Produits divers - 907116	31 648,89	
				Prélèvements effectués dans le cadre de l'administration et de la liquidation par le Domaine d'hérités (successions non réclamées ou vacantes). Frais de régie au taux de 12% - 907112	26 177 335,72	
				Frais d'administration, de vente et de perception prélevés par le Domaine, en application de l'article L77 du CDE Autres prélèvements Frais de régie au taux de 5% - 907115	1 398 326,08	
			Total	31 374 548,77		

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte de Commerce	Opérations commerciales des domaines	Opérations commerciales des domaines - 907	Gestion des cités administratives - 90716			
				Quote-part des services occupants extérieurs à l'Etat - 907161	3 628 634,54	
				Quote-part des services occupants relevant de l'Etat - 907162	35 832 993,26	
				Recettes diverses - 907164	905,00	
			Total		39 462 532,80	
			Zone des cinquante pas géométriques dans les départements de la Guadeloupe et de la Martinique - 90718			
				Versements des acquéreurs - 907182	1 585 056,66	
			Total		1 585 056,66	
			Opérations réalisées en application de décisions de justice - 90719			
				Revenus et produit principal de la vente des biens de nature mobilière dont la propriété a été transférée à l'Etat suite à décisions de justice devenues définitives, lorsque la vente relève de la compétence propre du Domaine - 907193	4 821 708,36	
				Revenus et produit principal de la vente des biens de nature mobilière dont la propriété a été transférée à l'Etat par application de l'article 41-4 du code de procédure pénale - 907195	1 397 000,82	
			Total		6 218 709,18	
			Total Section		78 640 847,41	
			Total Compte		78 640 847,41	
Régie industrielle des établissements pénitentiaires	Régie industrielle des établissements pénitentiaires - 909	Versements des services du ministère de la justice - 90911				
			Direction de l'administration pénitentiaire - 909111	10 201 938,32		
			Autres services de la chancellerie - 909112	815 522,09		
			Total	11 017 460,41		
		Versements d'autres administrations, collectivités, organismes et établissements publics - 90912				
			Administrations d'Etat - 909121	1 229 906,28		
		Autres services, collectivités, organismes et établissements publics - 909122	1 352 937,76			
		Total		2 582 844,04		
		Clients divers - 90913				
			Clients divers - 909131	8 967 664,35		
			Versements en provenance d'organismes privés - 909132	21 783,00		
Total		8 989 447,35				
Total Section		22 589 751,80				
Total Compte		22 589 751,80				
Soutien financier au commerce extérieur	Soutien financier au commerce extérieur - 915	Primes et commissions d'engagement - 91511				
			Primes et commissions d'engagement - 915111	301 881 969,67		
			Total	301 881 969,67		

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte de Commerce	Soutien financier au commerce extérieur	Soutien financier au commerce extérieur - 915	Récupérations - 91512			
				Récupérations - 915121		216 075 648,93
			Total			216 075 648,93
			Recettes de réassurance - 91514			
				Recettes de réassurance - 915141		15 384 291,75
			Total			15 384 291,75
			Recettes diverses et accidentelles et produits financiers - 91515			
				Recettes diverses et accidentelles et produits financiers - 915151		3 602 672,75
			Total			3 602 672,75
			Primes - 91521			
				Primes - 915211		7 823 432,00
			Total			7 823 432,00
			Récupérations - 91522			
				Récupérations - 915221		26 273 602,11
			Total			26 273 602,11
			Recettes diverses et accidentelles - 91525			
				Recettes diverses et accidentelles - 915251		183 991,50
			Total			183 991,50
			Primes - 91531			
				Primes - 915311		1 203 016,20
			Total			1 203 016,20
			Récupérations - 91532			
				Récupérations - 915321		6 833 128,57
			Total			6 833 128,57
Solde bénéficiaire des opérations de couverture du risque monétaire - 91533						
	Solde bénéficiaire des opérations de couverture du risque monétaire - 915331		3 548 748,82			
Total			3 548 748,82			
Primes - 91551						
	Primes - 915511		5 150 630,02			
Total			5 150 630,02			

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués
Compte de Commerce	Soutien financier au commerce extérieur	Soutien financier au commerce extérieur - 915	Récupérations - 91552			
				Récupérations - 915521		1 343 949,61
			Total			1 343 949,61
			Primes - 91561			
				Primes - 915611		4 332 687,71
			Total			4 332 687,71
			Versements du budget général - 91526			
				Versements du budget général - 915261		41 515 260,00
			Total			41 515 260,00
			Versements du budget général - 91556			
				Versements du budget général - 915561		3 961 210,00
			Total			3 961 210,00
			Primes - 91571			
				Primes - 915711		325 374,84
			Total			325 374,84
Recettes diverses et accidentelles - 91575						
	Recettes diverses et accidentelles - 915751		0,26			
Total			0,26			
	Total Section			639 439 614,74		
	Total Compte			639 439 614,74		
Total Compte de Commerce				41 806 333 932,85		
Compte d'Opérations Monétaires	Émission des monnaies métalliques	Émission des monnaies métalliques - 951	Recettes - 95110			
				Rachat de la valeur faciale des monnaies de collection - 951105		32 200 700,25
				Monnaies de collection vendues à la Monnaie de Paris - 951106		9 433 280,00
				Recettes liées à l'augmentation de la circulation des monnaies métalliques en métropole - 951101		119 986 785,00
				Recettes liées à l'augmentation de la circulation des monnaies métalliques dans les DOM - 951102		10 498 872,64
			Total		172 119 637,89	
			Total Section		172 119 637,89	
Total Compte		172 119 637,89				

Catégorie	Compte	Section	Ligne de prévision	Ligne d'exécution	Total des évaluations	Recouvrements effectués			
Compte d'Opérations Monétaires	Opérations avec le Fonds monétaire international	Opérations avec le Fonds monétaire international - 952	Recettes - 95210	Opérations sur droits de tirages spéciaux - 952105	45 477 059,03				
				Ajustement des avoirs en Euros du FMI - 952106	3 887,06				
				Participations en Euros - 952108	2 137 594 918,77				
				Concours supplémentaires - 952109	996 228 892,93				
				Opérations sur droits de tirages spéciaux - 952110	43 827 544,45				
				Total	3 223 132 302,24				
				Total Section	3 223 132 302,24				
				Total Compte	3 223 132 302,24				
				Pertes et bénéfices de change	Pertes et bénéfices de change - 953	Recettes - 95310	Gains de change sur opérations de fonctionnement et d'investissement - 953102	11 525 131,08	
							Gains de change sur opérations financières et de trésorerie - 953101	11 330 778,47	
Total	22 855 909,55								
Total Section	22 855 909,55								
Total Compte	22 855 909,55								
Total Compte d'Opérations Monétaires					3 418 107 849,68				

SITUATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS COMPTABLES

**SITUATION RÉCAPITULATIVE POUR L'ENSEMBLE DE LA CATÉGORIE
RÉSULTATS COMPTABLES**

Catégorie	Mission	Balance d'entrée au 1er janvier		Opérations de l'année		Opérations d'apurements		Balance de sortie au 31 décembre	
		Solde débiteur	Solde créditeur	Dépenses	Recettes	Pertes	Profits	Solde débiteur	Solde créditeur
Compte d'affectation Spéciale	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers		999 417 822,13	1 326 286 807,01	1 144 040 166,07				817 171 181,19
	Développement agricole et rural		80 039 051,55	127 146 728,94	140 309 316,22				93 201 638,83
	Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale		335 415 566,33	296 708 156,95	375 520 104,10				414 227 513,48
	Gestion du patrimoine immobilier de l'État		1 045 522 932,54	522 025 834,02	261 552 920,70				785 050 019,22
	Participation de la France au désendettement de la Grèce		1 082 810 000,00	157 790 000,00	84 080 000,00				1 009 100 000,00
	Participations financières de l'État		3 236 608 266,70	11 701 085 830,97	10 919 556 716,27				2 455 079 152,00
	Pensions		7 857 849 480,53	59 549 306 407,57	60 811 608 381,71				9 120 151 454,67
	Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs		5 227 932,05	276 226 963,04	312 829 489,00				41 830 458,01
	Transition énergétique		66 853 383,03	6 732 057 935,18	6 757 305 070,14				92 100 517,99
			14 709 744 434,86	80 888 634 663,68	80 806 802 164,21				14 827 911 935,39
Compte de concours Financiers	Accords monétaires internationaux								
	Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	1 800 567 951,52		10 922 974 300,00	8 303 503 060,85			4 420 039 190,67	
	Avances à l'audiovisuel public		3 921 196,70	3 789 020 769,00	3 788 930 548,35				3 830 976,05
	Avances aux collectivités territoriales		1 261 500 742,09	108 537 626 315,05	105 664 687 045,46			1 611 438 527,50	
	Prêts à des États étrangers	18 733 791 501,28		570 264 752,05	482 993 981,53	12 283 837,98		18 808 778 433,82	
	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	2 854 941 671,62		780 342 548,94	746 750 633,29	18 525 309,18		2 870 008 278,09	
		23 389 301 124,42	1 265 421 938,79	124 600 228 685,04	118 986 865 269,48	30 809 147,16		27 710 264 430,08	3 830 976,05
Compte de Commerce	Approvisionnement de l'État et des forces armées en produits pétroliers, biens et services complémentaires	11 204 182,31		566 889 495,69	578 208 880,50				115 202,50
	Cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire	18 721 840,45		169 503 617,70	166 589 341,32			21 636 116,83	
	Couverture des risques financiers de l'État	0,02		1 517 703 390,56	1 517 703 390,56			0,02	
	Exploitations industrielles des ateliers aéronautiques de l'État		69 455 254,84	637 785 798,17	647 379 446,70				79 048 903,37
	Gestion de la dette et de la trésorerie de l'État		3 974 000 079,48	38 120 801 026,01	38 145 775 770,31				3 998 974 823,78
	Lancement de certains matériels de guerre et matériels assimilés		106 505 813,73	6 646 961,25	10 006 889,51				109 865 741,99
	Opérations commerciales des domaines		73 000 000,00	45 200 651,93	78 640 847,41				106 440 195,48
	Régie industrielle des établissements pénitentiaires		35 952 930,62	22 574 382,91	22 589 751,80				35 968 299,51
	Renouvellement des concessions hydroélectriques	3 234 160,97						3 234 160,97	
	Soutien financier au commerce extérieur		3 868 343 388,32	668 091 457,88	639 439 614,74				3 839 691 545,18
		33 160 183,75	8 127 257 466,89	41 755 196 782,10	41 806 333 932,85			24 870 277,82	8 170 104 711,81
Compte d'Opérations Monétaires	Émission des monnaies métalliques			153 800 049,80	172 119 637,89				18 319 588,09
	Opérations avec le Fonds monétaire international	20 151 072 459,65		1 725 298 000,14	3 223 132 302,24			18 653 238 157,55	
	Pertes et bénéfices de change			17 982 181,76	22 855 909,55				4 873 727,79
		20 151 072 459,65		1 897 080 231,70	3 418 107 849,68			18 653 238 157,55	23 193 315,88

REMISES DE DETTES EN FAVEUR DES PAYS PAUVRES
TRÈS ENDETTÉS

ABANDONS DE CRÉANCES AU TITRE DE DIVERS
PRÊTS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

REMISES DE DETTES EN FAVEUR DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

Les remises de dettes mentionnées dans le projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes 2020 (article 6) couvrent uniquement le dispositif de conversion de dettes.

Dans le cadre des prêts gérés par Natixis, le montant total des remises de dettes, au titre de la Tunisie, s'élève à 12 283 837,98 € en capital, compris dans le IV de l'article 6 du présent projet de loi.

ABANDONS DE CREANCES AU TITRE DE DIVERS PRETS DU FONDS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (FDES)

Sont abandonnées dans les comptes de l'Etat les créances détenues par l'Etat, pour un total de **18 525 309,18 €** en principal, **249 340,21 €** en intérêts et **723 021,16 €** en pénalités de retard, au titre de prêts octroyés par l'Etat sur Fonds de développement économique et social (FDES), aux sociétés mentionnées ci-après :

EDITIONS DES FEDERES pour un montant en principal de 222 638,89 € et 21 632,66 € pour les intérêts ;

AMPHOCOLOR pour un montant en principal de 91 469,41 € et 5 103,23 € pour les intérêts ;

NYDEL pour un montant en principal de 340 369,99 € et 13 905,00 € pour les intérêts ;

LE MATERIEL INDUSTRIEL pour un montant en principal de 20 219,10 € ;

MORY GLOBAL pour un montant en principal de 17 500 000 M€, de 155 916,66 € pour les intérêts et de 722 558,20 € pour les pénalités de retard ;

ALLIER MECA INDUSTRIES pour un montant en principal de 30 000,00 €, de 3 210,00 € pour les intérêts et de 273,03 € pour les indemnités forfaitaires de recouvrement et intérêts de retard ;

LES TANNERIES DU PUY pour un montant en principal de 84 267,79 € et de 9 585,00 € pour les intérêts ;

DEBUSCHERE pour un montant en principal de 167 144,00 €, de 32 571,64 € pour les intérêts et de 93,28 € pour les indemnités forfaitaires de recouvrement et intérêts de retard ;

MECA STAMP INTERNATIONAL pour un montant en principal de 43 200,00 €, et de 2 401,92 € pour les intérêts ;

COOPERATIVE MARITIME DE FECAMP pour un montant en principal de 26 000,00 €, de 5 014,10 € pour les intérêts et de 96,65 pour les indemnités forfaitaires de recouvrement et intérêts de retard.

TEXTES JURIDIQUES DES COMPTES SPÉCIAUX

COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

COMPTES DONT LES OPÉRATIONS SE POURSUIVENT EN 2021

CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT ROUTIERS (MISSION YE)

**MINISTÈRES GESTIONNAIRES : INTÉRIEUR (PROGRAMMES 751, 753 ET 754)
ACTION ET COMPTES PUBLICS (PROGRAMME 755)**

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2006, article 49 ;
- loi de finances pour 2007, III article 40 ;
- loi de finances pour 2011, article 62 ;
- loi de finances pour 2012, article 48 ;
- loi de finances pour 2017, article 43 ;
- loi de finances pour 2018, article 48 ;
- loi de finances rectificative pour 2018, article 1^{er},
- loi de finances pour 2019, article 89,
- loi de finances rectificative pour 2020, n° 2020-1473 du 30 novembre 2020, article 2.

Objet. - Ce compte retrace :

Première section « Contrôle automatisé »

- en recettes :

- une fraction du produit des amendes forfaitaires perçues par la voie de systèmes automatiques de contrôle et sanction, dans les conditions mentionnées au II de l'article 49 de la loi de finances pour 2006.

- en dépenses :

- a) les dépenses relatives à la conception, à l'entretien, à la maintenance, à l'exploitation et au développement de systèmes automatiques de contrôle et sanction, y compris les frais liés à l'envoi des avis de contravention et d'amende, pour lesquelles le ministre chargé des transports est l'ordonnateur principal ;
- b) les dépenses effectuées au titre du système de gestion des points du permis de conduire et des frais d'impression, de personnalisation, de routage et d'expédition des lettres relatives à l'information des contrevenants sur les points dont ils disposent sur leur permis de conduire et des lettres relatives à la restitution de points y afférents, ainsi que les dépenses d'investissement au titre de la modernisation du fichier national du permis de conduire, pour lesquelles le ministre de l'Intérieur est l'ordonnateur principal.

Deuxième section « Circulation et stationnement routiers »

- en recettes :

- a) une fraction du produit des amendes forfaitaires perçues par la voie de systèmes automatiques de contrôle et sanction, dans les conditions mentionnées au II de l'article 49 de la loi de finances pour 2006 ;
- b) le produit des autres amendes forfaitaires et des amendes forfaitaires majorées de la police de la circulation, à l'exception des fractions de produit affectées à l'Agence de financement des infrastructures de transport de France et à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance.

- en dépenses :

a) les dépenses relatives à la conception, à l'entretien, à la maintenance, à l'exploitation et au développement des équipements des forces de sécurité de l'État nécessaires au procès-verbal électronique, ainsi que les frais liés à l'envoi et au traitement des avis de contravention issus d'infractions relevées par l'ensemble des forces de sécurité. Le ministre de l'Intérieur est l'ordonnateur principal.

b) la contribution au financement par les collectivités territoriales d'opérations destinées à améliorer les transports en commun et la circulation dans les conditions fixées par les articles L. 2334-24 et L. 2334-25 du Code général des collectivités territoriales.

c) le reversement au budget général d'une partie du produit des amendes tel qu'il est prévu au c) du B du I de l'article 62 de la loi de finances pour 2011.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL (MISSION YF)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2006, article 52,
- loi de finances pour 2015, article 42.

Objet . - Ce compte retrace :

- en recettes :

- le produit de la taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles prévue à l'article 302 bis MB du Code général des impôts.

- en dépenses :

- les opérations relatives au développement agricole et rural.

FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITÉS POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE (MISSION YK)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi n° 2011-1978 du 28 décembre 2011 de finances rectificative pour 2011, article 7.

Objet . - Ce compte retrace :

- en recettes :

les contributions dues par les gestionnaires des réseaux publics de distribution en application du I bis de l'article L. 2224-31 du Code général des collectivités territoriales.

- en dépenses :

a) les aides liées au financement d'une partie du coût des travaux de développement et d'adaptation des réseaux ruraux de distribution publique d'électricité, prévues aux septième et huitième alinéas du I du même article L. 2224-31 ;

b) les frais liés à la gestion de ces aides.

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ÉTAT (MISSION YB)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ACTION ET COMPTES PUBLICS

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2006, article 47,
- loi de finances pour 2007, article 40-II,
- décret n° 2008-1248 du 1^{er} décembre 2008,
- circulaires du Premier ministre aux ministres et aux préfets, du 16 janvier 2009, sur la politique immobilière de l'État,
- loi de finances pour 2010, article 60,
- loi de finances pour 2011, article 61,
- loi de finances pour 2015, article 38,
- loi de finances pour 2017, article 42,
- loi de finances pour 2019, articles 88 et 93.

Objet . - Ce compte retrace :

1° en recettes :

- a) le produit des cessions des biens immeubles de l'État ainsi que les droits à caractère immobilier attachés aux immeubles de l'État ;
- b) les versements du budget général ;
- c) les fonds de concours ;
- d) le produit des redevances domaniales ou des loyers perçus par l'État, provenant des concessions ou autorisations de toute nature de la compétence du représentant du ministre chargé du budget dans le département, des concessions de logement dont l'État est propriétaire ou locataire et des locations d'immeubles de son domaine privé, ainsi que les redevances et les loyers du domaine public et privé dont le ministre des armées est le gestionnaire.

2° en dépenses :

- a) des dépenses d'investissement et de fonctionnement liées à des opérations immobilières ou des dépenses d'entretien du propriétaire réalisées par l'État sur des biens immobiliers dont l'État est propriétaire ou, lorsqu'il n'en a pas la propriété, sur des biens immobiliers figurant à l'actif de son bilan, sous réserve que ces dépenses soient directement liées à des opérations concourant à une gestion performante du parc immobilier de l'État ;
- b) des dépenses d'investissement et de fonctionnement liées à des opérations de cession, d'acquisition ou de construction d'immeubles du domaine de l'État ou des dépenses d'entretien du propriétaire réalisées par des établissements publics et autres opérateurs de l'État, sous réserve que ces dépenses soient directement liées à des opérations concourant à une gestion performante du parc immobilier de l'État ;
- c) des versements opérés au profit du budget général ;
- d) des versements opérés au profit du budget annexe « Contrôle et exploitation aériens » ;
- e) jusqu'au 31 décembre 2015, des dépenses d'investissement ou d'entretien du propriétaire réalisées par l'État sur les infrastructures opérationnelles de la défense nationale.

PARTICIPATION DE LA FRANCE AU DÉSENETTEMENT DE LA GRÈCE (MISSION YM)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ECONOMIE ET FINANCES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances rectificative pour 2012 (n° 2012-958 du 16 août 2012), article 21,
- loi de finances rectificative pour 2013, article 1^{er},
- loi de finances pour 2020, article 91.

Objet . - Ce compte retrace :

1° en recettes :

- le produit de la contribution spéciale versée par la Banque de France au titre de la restitution des revenus qu'elle a perçus sur les titres grecs qu'elle détient.

2° en dépenses :

- a) le versement de la France à la Grèce au titre de la restitution à cet État des revenus mentionnés au 1° ;
- b) des rétrocessions de trop-perçus à la Banque de France.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT (MISSION YC)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ECONOMIE ET FINANCES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

Textes pris antérieurement à l'entrée en vigueur de la LOLF

- loi de finances pour 1993, article 71 ;
- loi de finances pour 1994, article 68 ;
- loi de finances pour 1995, article 31 ;
- loi de finances rectificative pour 1995 n° 95-885 du 4 août 1995, articles 5 et 16 ;
- loi de finances pour 1996, article 39 ;
- loi de finances rectificative pour 1996 n° 96-1182 du 30 décembre 1996, article 4 ;
- loi de finances pour 1997, articles 62 et 72 ;
- loi de finances rectificative pour 1998 n° 98-1267 du 30 décembre 1998, article 43 ;
- loi de finances rectificative pour 1999 n° 99-1173 du 30 décembre 1999, article 46 ;
- loi de finances rectificative pour 2000 n° 00-1353 du 30 décembre 2000, article 5 ;
- loi de finances pour 2002, article 34 ;
- loi de finances rectificative pour 2002 n° 02-1576 du 30 décembre 2002, article 10 ;
- loi de finances pour 2003, articles 41, 48 ;
- loi de finances pour 2004, article 72 ;
- loi de finances pour 2005, article 73.

Textes pris en application de la LOLF

- loi de finances pour 2006, I de l'article 45 : clôture des comptes d'affectation spéciale, au 31 décembre 2005, dont le compte 902-24 « Compte d'affectation des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés ».
- loi de finances pour 2006, article 48 portant création du compte intitulé « Participations financières de l'État ».

Objet . - Ce compte retrace :

1° en recettes :

- a) tout produit des cessions par l'État de titres, parts ou droits de sociétés qu'il détient directement ;
- b) les produits des cessions de titres, parts ou droits de sociétés détenus indirectement par l'État qui lui sont réservés ;
- c) les versements de dotations en capital, produits de réduction de capital ou de liquidation ;
- d) les remboursements des avances d'actionnaires et créances assimilées ;
- e) les remboursements de créances résultant d'autres interventions financières de nature patrimoniale de l'État ;
- f) des versements du budget général.

2° en dépenses :

- a) les dotations à la Caisse de la dette publique et celles contribuant au désendettement d'établissements publics de l'État ;
- b) les dotations du Fonds de réserve pour les retraites ;
- c) les augmentations de capital, les avances d'actionnaire et prêts assimilés, ainsi que les autres investissements financiers de nature patrimoniale de l'État ;
- d) les achats et souscriptions de titres, parts ou droits de sociétés ;
- e) les commissions bancaires, frais juridiques et autres frais qui sont directement liés aux opérations mentionnées au a) du 1° (recettes), ainsi qu'aux c) et d) du 2° (dépenses).

PENSIONS (MISSION YD)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ACTION ET COMPTES PUBLICS

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2006, article 51 ;
- loi de finances pour 2013, article 52.

Objet . - Ce compte retrace :

A- Section n° 1 « Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité »

- en recettes :

- a) la contribution employeur à la charge de l'État prévue au 1° de l'article L. 61 du Code des pensions civiles et militaires de retraite dont les taux sont fixés par décret ;
- b) les contributions et transferts d'autres personnes morales prévues au 3° du même article L. 61 ;
- c) la cotisation à la charge des agents prévue au 2° du même article L. 61 ;
- d) une contribution employeur versée au titre du financement des allocations temporaires d'invalidité prévues par l'article 65 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- e) les versements réalisés par les agents au titre des validations de services et de la prise en compte des périodes d'études et les récupérations des indus sur pensions ;
- f) les recettes diverses.

- en dépenses :

- a) les pensions relevant du régime de retraite des fonctionnaires civils et militaires de l'État, ainsi que les majorations de ces pensions attribuées dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur ;
- b) les transferts vers d'autres personnes morales, dans des conditions définies par les lois et règlements en vigueur ;
- c) les allocations temporaires d'invalidité (ATI) ;
- d) les intérêts moratoires ;
- e) les dépenses diverses.

B- Section n° 2 « Ouvriers des établissements industriels de l'État »

- en recettes :

- a) les recettes perçues au titre du régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur ;
- b) les recettes perçues au titre du régime des rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires ;

- en dépenses :

- a) les dépenses relatives au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État ;
- b) les dépenses relatives au régime des rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires.

C- Section n° 3 « Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions »

- en recettes :

- les versements du budget général relatifs aux pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre ainsi qu'aux pensions ou équivalents de pensions financés par l'État au titre d'engagements historiques et de reconnaissance de la Nation.

- en dépenses :

- les dépenses relatives aux pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et aux autres pensions ou équivalents de pensions financés par l'État au titre d'engagements historiques et de reconnaissance de la Nation.

SERVICES NATIONAUX DE TRANSPORT CONVENTIONNÉS DE VOYAGEURS (MISSION YI)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2011, III article 65 ;
- loi de finances pour 2012, II article 50 ;
- loi de finances pour 2013, article 50 ;
- loi de finances pour 2014, article 55 ;
- loi de finances pour 2017, article 46 ;
- loi de finances pour 2018, article 49 ;
- loi de finances pour 2019, I article 90 ;
- loi de finances pour 2020, II article 89.

Objet . - Ce compte, dont le ministre chargé des transports est l'ordonnateur principal, retrace :

1° en recettes :

- a) le produit de la contribution de solidarité territoriale mentionnée à l'article 302 bis ZC du code général des impôts ;
- b) la fraction du produit de la taxe due par les sociétés concessionnaires d'autoroutes prévue au IV de l'article 65 de la loi de finances pour 2011 ;
- c) le produit de la taxe sur le résultat des entreprises ferroviaires mentionnée à l'article 235 ter ZF du Code général des impôts ;

2° en dépenses :

- a) les contributions de l'État liées à l'exploitation des services nationaux de transport de voyageurs conventionnés par l'État. Celles-ci tiennent compte de l'exécution effective du service ;
- b) les contributions de l'État liées au financement du matériel roulant des services nationaux de transport de voyageurs conventionnés par l'État ;
- c) le financement des frais exposés par l'État, dans l'exercice de sa responsabilité d'autorité organisatrice des services nationaux de transport conventionnés de voyageurs, au titre de la réalisation d'enquêtes de satisfaction sur la qualité de service, d'études et de missions de conseil juridique, financier ou technique ;
- d) les contributions versées par l'État au titre de sa participation aux coûts d'exploitation des services ferroviaires de transport de voyageurs conventionnés par les régions à compter de 2017 et antérieurement conventionnés par l'État.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (MISSION YN)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances rectificative pour 2015, article 5 ;
- loi de finances pour 2019, II article 90,
- loi de finances pour 2020, I, III et IV article 89,
- loi de finances rectificative pour 2020, n° 2020-1473 du 30 novembre 2020, article 3.

Objet . - Ce compte retrace :

1° en recettes :

- a) une fraction, de 1 million d'euros, du produit de la taxe intérieure sur les houilles, les lignites et les coques prévue à l'article 266 *quinquies* B du code des douanes ;
- b) une fraction, de 6 753 735 508 €, du produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques prévue à l'article 265 du même code, revenant à l'État ;
- c) les versements du budget général ;
- d) les revenus tirés de la mise aux enchères des garanties d'origine prévue à l'article L. 314-14-1 du code de l'énergie, déduction faite des frais de gestion de cette mise aux enchères et des frais d'inscription au registre mentionné à l'article L. 314-14 du même code.
- e)

2° en dépenses :

- a) la compensation aux opérateurs du service public de l'électricité, en application des articles L. 121-7 et L. 121-8-1 du code de l'énergie des charges imputables à leurs missions de service public de l'électricité qui leur sont dues au titre :
 - des contrats d'obligation d'achat d'électricité produite à partir d'une source d'énergie renouvelable conclus en application des articles L. 121-27 et L. 314-1 du même code ;
 - des contrats conclus en application de l'article L. 311-10 dudit code pour la production de l'électricité à partir d'une source d'énergie renouvelable ;
 - des contrats de complément de rémunération pour les installations produisant de l'électricité à partir d'une source d'énergie renouvelable conclus en application de l'article L. 314-18 dudit code ;
 - des contrats résultant de la mise en œuvre des appels d'offres incitant au développement des effacements de consommation mentionnés à l'article L. 271-4 du même code.
- b) la régularisation, mentionnée à l'article L. 121-19 du même code, des dépenses du a du présent 2° ainsi que la charge ou le produit mentionné à l'article L. 121-19-1 du même code et induit par les dépenses du même a ;
- c) le remboursement aux opérateurs du service public de l'électricité du déficit de compensation accumulé par le mécanisme de la contribution au service public de l'électricité au 31 décembre 2015 ;
- d) la compensation, en application de l'article L. 121-36 du même code, des charges imputables aux obligations de service public assignées aux fournisseurs de gaz naturel au titre de l'obligation d'achat de biogaz ;
- e) la régularisation, mentionnée au premier alinéa de l'article L. 121-41 du même code, des dépenses du d du présent 2° ainsi que la charge ou le produit mentionné au second alinéa du même article L. 121-41 et induit par les dépenses du même d ;
- f) des versements au profit du budget général correspondant aux montants des remboursements et dégrèvements au titre de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité prévue à l'article 266 *quinquies* c du code des douanes ;
- g) des versements au profit de la Caisse des dépôts et consignations correspondant à des demandes de remboursement partiel au titre des consommations, jusqu'au 31 décembre 2015, approuvées par la Commission de régulation de l'énergie, des industriels bénéficiaires du plafonnement de la contribution au service public de l'électricité prévu à l'article L. 121-21 du code de l'énergie, dans sa rédaction antérieure à la loi n° 2015-1786 du 29 décembre 2015 de finances rectificative pour 2015 ;
- h) lorsqu'elles sont liées à l'implantation d'installations produisant de l'électricité à partir d'une source d'énergie renouvelable, les dépenses, mentionnées à l'article L. 311-10-2 du code de l'énergie ;
- i) des versements au profit des gestionnaires des réseaux publics d'électricité, pour des projets d'interconnexion et pour un montant cumulé de 42,7 millions d'euros.

COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

COMPTES CLOS EN 2020

AIDES A L'ACQUISITION DE VÉHICULES PROPRES (MISSION YL)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Renseignements sur la durée des opérations du compte : compte clos au 1^{er} janvier 2020.

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2012, article 56 ;
- loi de finances pour 2020, article 90.

Objet. - Ce compte retrace :

- **en recettes :**

- le produit de la taxe instituée à l'article 1011 *bis* du Code général des impôts, déduction faite des frais d'assiette et de recouvrement.

- **en dépenses :**

- des contributions au financement de l'attribution d'aides à l'acquisition de véhicules propres ou au retrait de véhicules polluants.

FINANCEMENT NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA MODERNISATION DE L'APPRENTISSAGE (MISSION YJ)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : TRAVAIL

Renseignements sur la durée des opérations du compte : compte clos au 1^{er} janvier 2020.

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances rectificative pour 2011 (n° 2011-900 du 29 juillet 2011), article 23,
- loi de finances pour 2013, article 49,
- loi de finances pour 2014, VII de l'article 140,
- loi de finances rectificative pour 2014 (n° 2014-851 du 8 août 2014), article 8,
- loi de finances pour 2015, article 41,
- loi de finances pour 2020, article 87.

Objet . - Ce compte retrace :

- **en recettes :**

- a) la part du quota mentionnée au I de l'article L. 6241-2 du Code du travail ;
- b) les versements opérés au Trésor public en application de la section 3 du chapitre II du titre V du livre II de la sixième partie du même code ;
- c) les fonds de concours.

- **en dépenses :**

- a) le reversement aux régions, à la collectivité territoriale de Corse et au Département de Mayotte d'une partie de la ressource régionale pour l'apprentissage, prévue à l'article L. 6241-2 du Code du travail ;
- b) le reversement de recettes indûment perçues au titre des années antérieures à l'exercice budgétaire en cours.

COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

COMPTES DONT LES OPÉRATIONS SE POURSUIVENT EN 2021

ACCORDS MONÉTAIRES INTERNATIONAUX (MISSION ZA)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ECONOMIE ET FINANCES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2006, VII article 46.

Objet . - Ce compte retrace, respectivement en dépenses et en recettes, les opérations d'octroi et de remboursement des appels en garantie de convertibilité effectuées par le Trésor au profit des banques centrales liées à la France par un accord monétaire international.

AVANCES À DIVERS SERVICES DE L'ÉTAT OU ORGANISMES GÉRANT DES SERVICES PUBLICS (MISSION ZB)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ECONOMIE ET FINANCES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

Textes pris antérieurement à l'entrée en vigueur de la LOLF

- loi de finances pour 1980, article 52.

Textes pris en application de la LOLF

- loi de finances pour 2006, I article 46 : clôture des comptes d'avances au 31 décembre 2005, dont le compte 903-58 « Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics » ;
- loi de finances pour 2006, V article 46 portant création du compte de concours financiers intitulé « Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics » ;
- loi de finances pour 2007, 3° du I article 40.

Objet . - Ce compte retrace, respectivement en dépenses et en recettes, le versement et le remboursement des :

- 1° Avances du Trésor octroyées à l'Agence de services et de paiement (ASP), au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune ;
- 2° Avances du Trésor octroyées à des organismes distincts de l'État gérant des services publics : établissements publics nationaux, services concédés, sociétés d'économie mixte, organismes divers de caractère social ;
- 3° Avances du Trésor octroyées à d'autres services de l'État : budgets annexes, services autonomes de l'État, services nationalisés ;
- 4° Avances du Trésor octroyées à l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux ; des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM) au titre de l'indemnisation des victimes du Benfluorex.

AVANCES À L'AUDIOVISUEL PUBLIC (MISSION ZD)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ACTION ET COMPTES PUBLICS

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

Textes pris antérieurement à l'entrée en vigueur de la LOLF

- loi de finances pour 2005, articles 41,55 et 82.

Textes pris en application de la LOLF

- loi de finances pour 2006, l'article 46 : clôture des comptes d'avances au 31 décembre 2005, dont le compte 903-60 « Avances aux organismes de l'audiovisuel public » ;
- loi de finances pour 2006, VI article 46 portant création du compte de concours financiers intitulé « Avances à l'audiovisuel public » ;
- loi de finances pour 2007, article 38 ;
- loi de finances pour 2008, article 46 ;
- loi de finances pour 2009, article 57 ;
- loi de finances rectificative n° 2009-431 du 20 avril 2009, article 17 ;
- loi de finances pour 2010, article 57 ;
- loi de finances pour 2011, article 68 ;
- loi de finances pour 2012, article 53 ;
- loi de finances pour 2013, article 55 ;
- loi de finances pour 2015, article 44 ;
- loi de finances pour 2016, article 48 ;
- loi de finances pour 2017, article 37 ;
- loi de finances pour 2018, article 53 ;
- loi de finances pour 2019, article 95.

Objet . - Ce compte retrace :

- en recettes :

- d'une part, les remboursements d'avances correspondant au produit de la contribution à l'audiovisuel public et la part mentionnée au IV de l'article 48 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016, déduction faite des frais d'assiette et de recouvrement et du montant des intérêts sur les avances ;
- et, d'autre part, le montant des dégrèvements de contribution à l'audiovisuel public pris en charge par le budget général de l'État.

- en dépenses :

- le montant des avances accordées aux sociétés et à l'établissement public visés par les articles 44, 45 et 49 et 100 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

AVANCES AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MISSION ZC)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE :

- PROGRAMME 832 : ECONOMIE ET FINANCES
- PROGRAMME 833 : ACTION ET COMPTES PUBLICS
- PROGRAMME 834 : ECONOMIE ET FINANCES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

Textes pris antérieurement à l'entrée en vigueur de la LOLF

- **Avances aux collectivités et établissements publics, territoires, établissements et États d'Outre-Mer :**
 - Collectivités et établissements publics :
 - loi du 31 mars 1932, article 70 ;
 - loi n° 96-142 du 21 février 1996.
 - Départements et communes :
 - loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946, article 14 ;
 - loi n° 96-142 du 21 février 1996.
 - Territoires et établissements d'Outre-Mer :
 - loi du 31 mars 1932, article 70 ;
 - loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946, article 14 ;
 - loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953, article 34 ;
 - loi n° 64-1278 du 23 décembre 1964, article 18 ;
 - loi de finances rectificative pour 1975 n° 75-1242 du 27 décembre 1975, article 24.
 - États d'Outre-Mer liés à la France par une convention de trésorerie :
 - loi du 31 mars 1932, article 70 ;
 - loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953, article 34 ;
 - ordonnance du 30 décembre 1958, article 153 ;
 - ordonnance n° 62-742 du 3 juillet 1962, article 1^{er} ;
 - loi n° 64-1278 du 23 décembre 1964, article 18.
- **Avances sur le montant des impositions revenant aux départements, communes, établissements et divers organismes :**
 - loi n° 77-574 du 7 juin 1977, article 34.

Textes pris en application de la LOLF

- loi de finances pour 2006, I article 46 : clôture des comptes d'avances au 31 décembre 2005, dont les comptes 903-53 « *Avances aux collectivités et établissements publics, territoires, établissements et États d'Outre-Mer* » et 903-54 « *Avances sur des impositions revenant aux départements, communes, établissements et divers organismes* » ;
- loi de finances pour 2006, II article 46 portant création du compte de concours financiers intitulé « *Avances aux collectivités territoriales* » ;
- loi de finances pour 2007, 1^{er} alinéa du I article 40,
- loi de finances rectificative pour 2020 n°2020-935 du 30 juillet 2020, article 25.

Objet . - Ce compte est composé de trois sections :

- 1^{ère} section :

La première section, pour laquelle le ministre chargé de l'économie est ordonnateur principal, retrace, respectivement en dépenses et en recettes, le versement et le remboursement des avances aux collectivités et établissements publics, y compris la Nouvelle-Calédonie.

- 2^{ème} section :

La seconde section, pour laquelle le ministre chargé du budget est ordonnateur principal, retrace, respectivement en dépenses et en recettes, le versement et le remboursement des avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes.

- 3^{ème} section :

La troisième section, pour laquelle le ministre chargé du budget est ordonnateur principal, retrace, respectivement en dépenses et en recettes, les versements et les remboursements d'avances remboursables au titre des droits de mutation à titre onéreux destinées à soutenir les départements et d'autres collectives territoriales.

PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS (MISSION ZE)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ECONOMIE ET FINANCES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

Textes pris antérieurement à l'entrée en vigueur de la LOLF

- **Prêts du Trésor à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France :**
 - loi de finances pour 1989, article 62.
- **Prêts du Trésor à des États étrangers et à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social :**
 - loi de finances pour 1977, article 42 ;
 - loi de finances pour 1993, article 80.

Textes pris en application de la LOLF

- loi de finances pour 2006, I article 46 : clôture des comptes de prêts au 31 décembre 2005, dont les comptes 903-17 « Prêts du Trésor à des États étrangers pour la consolidation de dettes envers la France » et 903-07 « Prêts du Trésor à des États étrangers et à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social » ;
- loi de finances pour 2006, IV article 46 portant création du compte de concours financiers intitulé « Prêts à des États étrangers » ;
- loi de finances rectificative pour 2010 (n°2010-463 du 7 mai 2010), article 1^{er}.

Objet . - Ce compte comporte quatre sections :

Section n° 1 « Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France »

Cette section est :

- débitée du montant des prêts consentis à des États étrangers, dans le cadre de la « Réserve pays émergents », pour financer des projets d'infrastructure dont la réalisation fait appel à des biens et services d'origine française ;
- créditée des remboursements en capital sur les prêts ainsi consentis.

Section n° 2 « Prêts à des États étrangers pour la consolidation de dettes envers la France »

Cette section, qui retrace l'exécution des accords conclus avec les gouvernements étrangers portant consolidation des dettes de leur pays envers la France, est :

- débitée des versements opérés par le gouvernement français en vertu de ces accords ;
- créditée des remboursements en capital effectués par les gouvernements étrangers.

Section n° 3 « Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers »

Cette section est :

- débitée du montant des prêts accordés à l'Agence française de développement pour des opérations de développement économique et social dans des États étrangers ;
- créditée des remboursements sur les prêts à l'Agence française de développement.

Section n° 4 « Prêts aux États membres de la zone euro »

Cette section retrace, respectivement en dépenses et en recettes, le versement et le remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro en vue de favoriser la stabilité financière au sein de la zone euro.

PRÊTS ET AVANCES À DES PARTICULIERS OU À DES ORGANISMES PRIVÉS (MISSION ZF)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE :

- PROGRAMMES 861, 862 ET 868 : ECONOMIE ET FINANCES
- PROGRAMME 869 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
- PROGRAMME 876 : PREMIER MINISTRE

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

Textes pris antérieurement à l'entrée en vigueur de la LOLF

➤ **Avances à des particuliers et associations :**

- subdivision créée par la loi de finances pour 1960, article 84 : avances aux agents de l'État pour l'amélioration de l'habitat ;
- subdivision créée par la loi de finances pour 1978, article 54 : avances aux associations participant à des tâches d'intérêt général ;
- subdivision créée par la loi de finances pour 1979, article 65 : avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement ;
- décret n° 96-890 du 7 octobre 1996 fixant les conditions d'application de l'article 79 de la loi n° 47-1465 du 8 août 1947 : avances aux fonctionnaires de l'État et personnels militaires pour faciliter l'acquisition de moyens de transport nécessaires à l'exécution de leur service.

➤ **Prêts du Fonds de développement économique et social :**

- loi de finances pour 1960, article 87 ;
- décret n° 60-703 du 15 juillet 1960 ;
- loi de finances pour 1993, article 80.

Textes pris en application de la LOLF

- loi de finances pour 2006, I article 46 : clôture des comptes de prêts au 31 décembre 2005, dont les comptes 903-59 « *Avances à des particuliers et associations* » et 903-05 « *Prêts du Fonds de développement économique et social* » ;
- loi de finances pour 2006, III article 46 portant création du compte de concours financiers intitulé « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés » ;
- loi de finances pour 2007, 2^{ème} alinéa du I article 40 ;
- loi de finances pour 2012, II de l'article 52 ;
- loi de finances pour 2018, article 54 ;
- loi de finances pour 2019, article 277 ;
- loi de finances rectificative pour 2020, n° 2020-473 du 25 avril 2020, article 23.

Objet . - Ce compte comporte quatre sections :

La première section, dénommée « *Prêts et avances pour le logement des agents de l'État* », pour laquelle le ministre chargé du budget est ordonnateur principal, retrace respectivement en dépenses et en recettes, depuis 2014, que le versement et le remboursement des « *Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement* » ;

La deuxième section, dénommée « *Prêts pour le développement économique et social* », pour laquelle le ministre chargé de l'économie est ordonnateur principal, correspond :

- aux « *Prêts pour le développement économique et social* » qui retracent respectivement en dépenses et en recettes, le versement et le remboursement de prêts consentis aux entreprises rencontrant des difficultés ponctuelles de financement ;
- aux « *Prêts pour le développement du crédit-export vers l'Iran* » ;
- aux « *Prêts octroyés dans le cadre des programmes d'investissements d'avenir* »

La troisième section, dénommée « *Prêts à la société concessionnaire de la liaison express ente Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle* », pour laquelle le ministre chargé des transports est ordonnateur principal, retrace, respectivement en dépenses et en recettes, le versement et le remboursement du prêt finançant la construction de l'infrastructure ferroviaire destinée à l'exploitation d'un service de transport de personnes entre Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

La quatrième section, dénommée « *Avances remboursables et prêts bonifiés aux entreprises touchées par la crise du covid-19* », pour laquelle le ministre chargé de l'économie est ordonnateur principal, retrace, respectivement en dépenses et en recettes, les versements et remboursements des avances remboursables et des prêts bonifiés destinés à soutenir la liquidité des petites et moyennes entreprises.

Les modalités d'utilisation des crédits inscrits pour les avances remboursables et les prêts bonifiés aux entreprises touchées par la crise du covid-19 sont fixées par décret.

COMPTES DE COMMERCE

COMPTES DONT LES OPÉRATIONS SE POURSUIVENT EN 2021

APPROVISIONNEMENT DE L'ÉTAT ET DES FORCES ARMÉES EN PRODUITS PÉTROLIERS, BIENS ET SERVICES COMPLÉMENTAIRES (COMPTE 901)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ARMEES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 1985, article 71 ;
- loi de finances rectificative pour 2003, n° 2003-1312 du 29 décembre 2003, article 86 ;
- loi de finances pour 2004, article 46 ;
- loi de finances pour 2010, article 62 ;
- loi de finances pour 2013, article 57 ;
- loi de finances pour 2016, article 46.

Objet . - Ce compte retrace :

- en recettes :

- les cessions de produits pétroliers et de biens et services complémentaires, nécessaires à l'utilisation des matériels de l'État et à l'exploitation de ses infrastructures pétrolières, les recettes liées à la fourniture de services associés ;
- les revenus de l'exploitation de l'oléoduc Donges-Metz ;
- des recettes relatives aux produits financiers utilisés pour couvrir les variations du prix des approvisionnements en produits pétroliers et le produit des aliénations et cessions de biens affectés à l'exploitation pétrolière hors patrimoine immobilier.

- en dépenses :

- les opérations d'achats de produits pétroliers, biens et services complémentaires, nécessaires à l'utilisation des matériels de l'État et à l'exploitation de ses infrastructures pétrolières, incluant les dépenses d'approvisionnement, de transport et de stockage externalisés et le retraitement de ces produits ;
- le remboursement au budget de la Défense des frais engagés à l'occasion des cessions de produits pétroliers à des organismes ou services ne relevant pas du ministère de la Défense, les opérations d'achat de bien affectés à la réalisation du soutien pétrolier assurée par le service chargé de l'approvisionnement en produits pétroliers ainsi que les autres dépenses inhérentes à son activité ;
- les charges d'exploitation de l'oléoduc Donges-Metz ;
- les dépenses relatives aux produits financiers utilisés pour couvrir les variations du prix des approvisionnements en produits pétroliers.

CANTINE ET TRAVAIL DES DÉTENUS DANS LE CADRE PÉNITENTIAIRE (COMPTE 912)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : JUSTICE

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2007, article 39.

Objet . - Ce compte comporte deux sections :

La première section, dénommée « Cantine des détenus » retrace les opérations d'achat de biens et de services par l'administration pénitentiaire et leur revente aux détenus et comporte :

- en recettes :

- a) les ventes de biens de cantine ;
- b) les ventes de prestations de service de cantine ;
- c) les recettes diverses et accidentelles ;
- d) les versements du budget général.

- en dépenses :

- a) les achats de biens de cantine ;
- b) les achats de prestations de service de cantine ;
- c) les dépenses de matériel, d'entretien et de fonctionnement liées à l'activité de cantine ;
- d) les versements au budget général ;
- e) les dépenses diverses et accidentelles.

La seconde section, dénommée « Travail des détenus en milieu pénitentiaire » retrace les opérations liées au travail des détenus accompli dans les conditions fixées par le code de procédure pénale et comporte :

- en recettes :

- a) le produit du travail des détenus ;
- b) les recettes diverses et accidentelles ;
- c) les versements du budget général.

- en dépenses :

- a) les versements aux détenus en contrepartie de leur travail ;
- b) les impôts et cotisations dus au titre des versements mentionnés au a ;
- c) les dépenses diverses et accidentelles ;
- d) les versements au budget général.

COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS DE L'ÉTAT (COMPTE 910)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ÉCONOMIE ET FINANCES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2006, l'article 54.

Objet :

Ce compte retrace les opérations de couverture des risques financiers de l'État effectuées au moyen d'instruments financiers à terme dans le cadre de l'autorisation prévue chaque année en loi de finances, à l'exception de celles liées à la gestion de la dette négociable et non négociable et de la trésorerie de l'État. Il décrit, à compter de l'exercice 2006, les opérations de couverture du risque de change menées pour le compte du ministre des affaires étrangères, notamment en ce qui concerne les contributions obligatoires ou volontaires de la France aux organisations internationales, libellées en devises étrangères.

Le compte spécial comporte, en recettes et en dépenses, la totalité des produits et des charges résultant de ces opérations.

EXPLOITATIONS INDUSTRIELLES DES ATELIERS AERONAUTIQUES DE L'ÉTAT (COMPTE 902)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ARMÉES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi n° 52-1402 du 30 décembre 1952, article 25 ;
- loi de finances pour 1973, article 71.

Objet :

Ce compte retrace les recettes et les dépenses afférentes aux réparations, modifications, fabrications et prestations diverses effectuées sur des matériels aériens par les ateliers industriels de l'aéronautique de l'État, ainsi que le produit des aliénations et transferts d'affectation de biens immobiliers et les aliénations et cessions de biens mobiliers et stockés affectés à l'exploitation de ces ateliers.

GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT (COMPTE 903)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ECONOMIE ET FINANCES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances rectificative pour 2004, n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, article 113.

Objet . – Ce compte est divisé en deux sections :

Section n° 1 « Opérations relatives à la dette primaire et gestion de la trésorerie »

Cette première section retrace les opérations relatives à la gestion de la dette et de la trésorerie de l'État, à l'exclusion des opérations réalisées au moyen d'instruments financiers à terme.

Elle comporte, en recettes et en dépenses, les produits et les charges résultant de ces opérations, ainsi que les dépenses directement liées à l'émission de la dette de l'État.

Elle fait l'objet :

- de versements réguliers du budget général ;
- d'une autorisation de découvert évaluative.

Section n° 2 « Opérations de gestion active de la dette au moyen d'instruments financiers à terme »

Cette deuxième section retrace les opérations de gestion de la dette et de la trésorerie de l'État effectuées au moyen d'instruments financiers à terme.

Elle comporte, en dépenses et en recettes, les produits et les charges des opérations d'échange de devises ou de taux d'intérêt, d'achat ou de vente d'options ou de contrats à terme sur titres d'État autorisées en loi de finances.

Elle fait l'objet d'une autorisation de découvert limitative.

LANCEMENT DE CERTAINS MATÉRIELS AÉRONAUTIQUES ET DE CERTAINS MATÉRIELS D'ARMEMENT COMPLEXES (COMPTE 904)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ECONOMIE ET FINANCES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances rectificative pour 1964, n° 64-1278 du 23 décembre 1964, article 20 ;
- loi de finances pour 1968, article 90 ;
- loi de finances pour 2019, article 94.

Objet :

Ce compte retrace les opérations de recettes et de dépenses auxquelles donnent lieu l'octroi et le remboursement des avances prévues en application de l'article 5 de la loi n° 63-1293 du 21 décembre 1963 par les contrats conclus pour le lancement de certains matériels d'armement complexes.

Il est débité du montant des avances consenties ; il est crédité des versements effectués par le budget général en couverture de ces opérations ainsi que du produit du remboursement en capital et intérêts par les entreprises bénéficiaires des avances dont il s'agit.

OPÉRATIONS COMMERCIALES DES DOMAINES (COMPTE 907)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ACTION ET COMPTES PUBLICS

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi n° 49-310 du 8 mars 1949, article 10 ;
- loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 ;
- loi n° 55-359 du 3 avril 1955 ;
- ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958, article 148 ;
- loi de finances pour 1966, article 71 ;
- loi de finances pour 1968, articles 80 et 82-II ;
- loi de finances pour 2000, article 79 ;

- loi de finances rectificative pour 2004, n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, article 115 ;
- loi de finances pour 2005, article 54 ;
- loi de finances pour 2013, article 58 ;
- loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'État pour l'année 2017, n° 2018-652 du 25 juillet 2018, IV de l'article 6.

Objet :

Ce compte retrace les opérations de recettes et de dépenses auxquelles donnent lieu :

- le fonctionnement du service des ventes mobilières de l'État et des patrimoines privés ;
- la gestion des cités administratives ;
- les cessions de terrains de la zone dite des « cinquante pas géométriques », en Martinique et Guadeloupe ;
- les opérations réalisées qui sont liées aux remises effectuées en application de décisions de justice, à l'exception des opérations effectuées dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants et des remises décidées en cours d'instruction en application de l'article 99-2 du code des procédures pénales.

RÉGIE INDUSTRIELLE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (COMPTE 909)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : JUSTICE

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi n° 50-1615 du 31 décembre 1950, article 23 ;
- loi de finances pour 1972, article 57 ;
- loi de finances rectificative pour 1984, n° 84-1209 du 29 décembre 1984, article 13 ;
- loi de finances pour 2005, article 56 ;
- loi de finances rectificative pour 2015, n° 2015-1786 du 29 décembre 2015, article 6.

Objet :

Ce compte retrace les activités de production de biens et de prestations de service réalisées au des établissements pénitentiaires, ainsi que les opérations de négoce connexes à ces activités concourant à la réinsertion et à l'activité des détenus. Le garde des sceaux, ministre de la justice, en est l'ordonnateur principal. Il supporte :

- en dépenses :

- les achats de matières premières et de fournitures ;
- les dépenses d'entretien, de maintenance et de fonctionnement des ateliers ;
- les acquisitions de matériel nécessaires à la production et à la gestion de la régie ;
- les dépenses de primo-équipement et de renouvellement du matériel ;
- le remboursement de la rémunération du travail des personnes détenues ;
- le remboursement au budget général de tout ou partie de la rémunération des personnels affectés à la régie industrielle dans des conditions définies par arrêté conjoint du ministre de la justice et du ministre chargé du budget ;
- les frais d'administration et de fonctionnement de la régie industrielle à l'exclusion de tous traitements, salaires, indemnités et allocations de toute nature versés aux personnels ;
- les gratifications aux stagiaires dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur ;
- les paiements dus aux entreprises mentionnées à l'article L. 1251-1 du code du travail dans les conditions prévues au chapitre 1^{er} du titre V du livre II de la première partie du même code ;
- l'achat de prestations de services ;
- les frais relatifs aux opérations de négoce connexes aux opérations susmentionnées.

- en recettes :

- le produit de la cession ou de la vente des articles fabriqués ;
- les recettes liées à la vente de prestations de service ;
- les produits des opérations de négoce connexes aux activités susmentionnées ;
- les produits des cessions de biens d'équipement ;
- les versements du budget général ;
- les primes, aides et subventions accordées par toute personne publique ou privée ;
- toutes autres recettes issues de l'activité de la « Régie industrielle des établissements pénitentiaires ».

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS HYDROELECTRIQUES (COMPTE 914)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2012, article 51.

Objet :

Ce compte retrace les opérations liées au renouvellement des concessions hydroélectriques. Il comporte :

1° en recettes :

- a) le montant du droit prévu au premier alinéa de l'article L. 521-17 du code de l'énergie, à la charge du concessionnaire retenu ;
- b) le remboursement par les concessionnaires sortants des frais d'expertise et de contre-expertise éventuellement exposés par l'État au cours des procédures de fin de concession ;
- c) les recettes diverses et accidentelles ;
- d) les versements du budget général.

2° en dépenses :

- a) les dépenses à rembourser par l'État aux concessionnaires sortants, mentionnées au premier alinéa du même article L. 521-17 ;
- b) les frais engagés par l'État au titre du renouvellement des concessions, mentionnés au même premier alinéa ;
- c) les frais d'expertise et de contre-expertise engagés par l'État au cours des procédures de fin de concession ;
- d) les dépenses diverses et accidentelles ;
- e) les versements au budget général.

SOUTIEN FINANCIER AU COMMERCE EXTERIEUR (COMPTE 915)

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ÉCONOMIE ET FINANCES

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances pour 2017, article 47.

Objet :

Ce compte retrace les recettes et les dépenses auxquelles donnent lieu les garanties de l'État accordées en application du dernier alinéa de l'article L. 432-1 et de l'article L. 432-2 du code des assurances, du I de l'article 119 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances rectificative pour 2005 et du I de l'article 84 de la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012.

Il peut être exécuté, au titre de ce compte, des opérations de prêts et d'avances accessoires à la gestion des garanties mentionnées au premier alinéa du présent B ou des opérations de mise à disposition de fonds à l'organisme mentionné au premier alinéa de l'article L. 432-2 du code des assurances et à l'organisme mentionné au I de l'article 119 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre précitée.

Ce compte comporte six sections, intitulées : « Assurance-crédit et assurance-investissement », « Assurance-prospection », « Change », « Risque économique », « Risque exportateur » et « Financement de la construction navale ».

Chaque section retrace pour les opérations qu'elle recouvre :

1° en recettes :

- a) les primes ;
- b) les commissions d'engagement ;
- c) les récupérations ;
- d) les remboursements en capital et intérêts des prêts et avances consentis ;
- e) les recettes de réassurance, à savoir les primes acceptées, quotes-parts des récupérations dans les sinistres relatifs aux primes acceptées et quotes-parts dans les indemnisations reçues au titre des sinistres relatifs aux primes cédées ;
- f) les produits financiers ;
- g) les recettes diverses et accidentelles ;
- h) les versements du budget général.

2° en dépenses :

- a) les indemnisations ;
- b) les frais accessoires sur sinistres ;
- c) les restitutions de primes aux assurés ;
- d) les dépenses de réassurance, à savoir les primes cédées, quotes-parts des récupérations dans les sinistres relatifs aux primes cédées et quotes-parts dans les indemnisations versées au titre des sinistres relatifs aux primes acceptées ;
- e) les versements de prêts et avances ;
- f) les charges financières ;
- g) les frais juridiques et autres frais directement liés à la gestion des garanties concernées ;
- h) les dépenses diverses et accidentelles ;
- i) les versements au budget général.

Section 1. « Assurance-crédit et assurance-investissement », elle retrace, outre les recettes et dépenses mentionnées supra :

1° En recettes, les versements des fonds mis à disposition de l'organisme mentionné au premier alinéa de l'article L. 432-2 du code des assurances pour la gestion des garanties publiques pour le commerce extérieur ;

2° En dépenses, les opérations des mises à disposition de fonds à l'organisme mentionné au premier alinéa de l'article L. 432-2 du code des assurances pour la gestion des garanties publiques pour le commerce extérieur.

Section 3. « Change », elle retrace, outre les recettes et dépenses mentionnées supra :

1° En recettes, le solde bénéficiaire des opérations de gestion des opérations et garanties de couverture du risque monétaire ;

2° En dépenses, le solde déficitaire des opérations de gestion des opérations et garanties de couverture du risque monétaire.

Section 6. « Financement de la construction navale », elle retrace, outre les recettes et dépenses mentionnées supra :

1° En recettes, les versements des fonds mis à disposition de l'organisme mentionné au I de l'article 119 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 précitée, chargé d'émettre et de gérer les garanties publiques accordées aux entreprises du secteur de la construction navale ;

2° En dépenses, les opérations de mise à disposition de fonds à ce même organisme.

COMPTES D'OPÉRATIONS MONÉTAIRES

COMPTES DONT LES OPÉRATIONS SE POURSUIVENT EN 2021

MINISTÈRE GESTIONNAIRE : ECONOMIE ET FINANCES

ÉMISSIONS DES MONNAIES MÉTALLIQUES (COMPTE 951)

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances rectificative pour 1960, n° 60-1356 du 17 décembre 1960, article 3 ;
- loi de finances pour 2006, X article 46 ;
- loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'État pour l'année 2016, n° 2017-1206 du 31 juillet 2017, IV de l'article 6.

Objet :

Ce compte retrace les opérations auxquelles donnent lieu l'émission et le retrait des monnaies métalliques. Il est :

- crédité de la valeur nominale des pièces émises et du produit de la vente des pièces démonétisées ;
- débité de la valeur nominale des pièces retirées de la circulation et du montant des sommes versées à la Monnaie de Paris en règlement des dépenses de fabrication.

OPÉRATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (COMPTE 952)

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi de finances rectificative pour 1962, n° 62-643 du 7 juin 1962, article 2.

Objet :

Ce compte retrace les opérations de recettes et de dépenses auxquelles donnent lieu :

- les opérations prévues à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n°45-1038 du 26 décembre 1945 ;
- les mouvements de fonds avec la Banque de France, dépositaire des avoirs du FMI.

PERTES ET BÉNÉFICES DE CHANGE (COMPTE 953)

Textes ayant créé le compte et modifié, le cas échéant, son régime de fonctionnement :

- loi n° 49-310 du 8 mars 1949, article 20.

Objet :

Ce compte retrace les opérations de recettes et de dépenses auxquelles donnent lieu :

- la prise en compte de toutes les pertes et de tous les bénéfices constatés dans les écritures du Trésor public en raison des fluctuations de change ;
- la prise en charge par le Trésor public du solde net des éventuelles opérations du Fonds de stabilisation des changes ;
- le jeu des garanties de change dont sont assortis certains avoirs en euros ou certains engagements de l'État français en vertu de conventions ou d'accords internationaux.

BUDGETS ANNEXES

CONTRÔLE ET EXPLOITATION AÉRIENS

SITUATION DÉFINITIVE DES RECETTES 2020

Numéro des lignes	Désignation des recettes	Evaluation des recettes							Produits nets constatés	Excédents		Observations
		Evaluation	LFR I	LFR II	LFR III	LFR IV	Modifications	Total		des produits constatés sur les évaluations	des évaluations sur les produits constatés	
		initiale en LFI	n°2020-289 du	n°2020-473 du	n°2020-935 du	n°2020-1473 du	en cours d'année					
Section des opérations courantes												
70.10	Ventes produits fabriqués, prestations de services, marchandises	630 000	-152 354			-477 646	-630 000		658 194,75	658 194,75		Les évaluations nettes des produits ont été éxées par les textes ci-après : Loi de finances pour 2020 n° 2019-1473 du 28 décembre 2019 1ère section - Opérations courantes 821 365 898,45 2ème section - Opérations en capital 1 260 560 859,86 TOTAL NET 2 081 926 758,31 Fonds de concours 22 249 328,53
70.61	Redevances de route	1 293 000 000	-312 690 444	-549 382 227		-217 329	-862 290 000	430 710 000	539 113 490,97	108 403 490,97		
70.62	Redevance océanique	13 000 000	-3 143 833	-6 606 167		1 680 104	-8 069 896	4 930 104	5 096 848,09	166 744,09		
70.63	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour la métropole	214 000 000	-51 752 324	-115 997 676		14 990 000	-152 780 000	61 240 000	92 714 337,56	31 474 337,56		
70.64	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour l'Outre-Mer	31 000 000	-7 496 832	-15 753 168		3 330 000	-19 920 000	11 080 000	8 994 905,50		2 085 094,50	
70.65	Redevances de route - Autorité de surveillance											
70.66	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne - Autorité de surveillance											
70.67	Redevances de surveillance et de certification	30 350 000	-7 339 640	-9 352 860		-2 147 604	-18 840 104	11 509 896	23 761 279,69	12 251 383,69		
70.68	Prestations de service	1 200 000	-280 200			-909 800	-1 200 000		8 931 076,27	8 931 076,27		
70.80	Autres recettes d'exploitation	1 800 000	-435 300			-1 364 700	-1 800 000		6 037 220,56	6 037 220,56		
71.30	Variation des stocks (production stockée)											
72.00	Production immobilisée											
74.00	Subventions d'exploitation								4 155 019,62	4 155 019,62		
75.00	Autres produits de gestion courante	90 000	-21 765			-68 235	-90 000		72 476,47	72 476,47		
75.01	Taxe de l'aviation civile	472 000 000	-114 145 313	-200 134 847		-51 659 840	-365 940 000	106 060 000	124 176 445,31	18 116 445,31		
75.02	Frais d'assiette et de recouvrement sur taxes perçues	6 540 000	-1 581 590	-2 773 055		1 374 645	-2 980 000	3 560 000	2 081 723,06		1 468 276,94	
75.03	Taxe de solidarité - Hors plafond								0,00	0,00		
76.00	Produits financiers	430 000	-103 988			-326 012	-430 000		833 333,32	833 333,32		
77.81	Produits exceptionnels hors cessions immobilières	1 500 000	-362 750			-1 137 250	-1 500 000		4 729 547,28	4 729 547,28		
77.82	Produits exceptionnels issus des cessions immobilières	2 000 000	-483 667			-1 516 333	-2 000 000					
78.00	Reprises sur amortissements et provisions											
79.00	Autres recettes											
	Totaux pour la section des opérations courantes	2 067 540 000	-500 000 000	-900 000 000		-38 450 000	-1 438 450 000	629 090 000	821 365 898,45	195 829 269,89	3 553 371,44	
Section des opérations en capital												
92.00	Produits de cessions hors immobilier								592 403,99	592 403,99		
92.82	Cessions corporelles immobilières (CAS)											
98.00	Dotations aux amortissements											
97.00	Produits bruts des emprunts	50 000 000	500 000 000	700 000 000		100 000 000	1 200 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000,00	9 968 455,87	90 031 544,13	
99.00	Autres recettes en capital											
	Totaux pour la section des opérations en capital	50 000 000	500 000 000	700 000 000		100 000 000	1 300 000 000	1 350 000 000	1 260 560 859,86	592 403,99	90 031 544,13	
	Reprise du résultat d'exploitation	366 109 018						366 109 018			366 109 018,00	
	Totaux bruts pour la section des opérations en capital	416 109 018	500 000 000	700 000 000		100 000 000	1 300 000 000	1 716 109 018	1 260 560 859,86	592 403,99	456 140 562,13	
	Recapitulation											
	Section des opérations courantes	2 067 540 000	-500 000 000	-900 000 000		-38 450 000	-1 438 450 000	629 090 000	821 365 898,45	195 829 269,89	3 553 371,44	
	Section des opérations en capital	416 109 018	500 000 000	700 000 000		100 000 000	1 300 000 000	1 716 109 018	1 260 560 859,86	592 403,99	456 140 562,13	
	Totaux bruts des recettes	2 483 649 018		-200 000 000		61 550 000	-138 450 000	2 345 199 018	2 081 926 758,31	196 421 673,88	459 693 933,57	
	Adéduire											
	Solde d'exploitation	-366 109 018										
	Totaux nets des recettes	2 117 540 000		-200 000 000		61 550 000	-138 450 000	2 345 199 018	2 081 926 758,31	196 421 673,88	459 693 933,57	
	Fonds de concours et ADP								22 249 328,53			
	Totaux nets des recettes du budget annexe du Contrôle et exploitation aériens, hors fonds de concours et ADP	2 117 540 000		-200 000 000		61 550 000	-138 450 000	2 345 199 018	2 059 677 429,78	196 421 673,88	459 693 933,57	

Pour info : Fonds de concours et ADP (évaluation initiale en LFI)

29 230 000,00

PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE 2020

Dépenses		Recettes	
Section des opérations courantes			
<i>(désignations)</i>	<i>(montants)</i>	<i>(désignations)</i>	<i>(montants)</i>
Achats et services extérieurs	238 362 620,34	Ventes	685 379 829,86
Subvention pour charges de service public		Subventions d'exploitation	4 155 019,62
Impôts, taxes et versements assimilés	1 009 305,34	Produit relevant de missions spécifiques	
Charges éligibles au titre 2	1 188 571 514,59	Produits d'intervention	
Autres charges de gestion courante	342 791 294,42	Autres produits de gestion courante	126 268 168,37
Charges financières	8 370 101,79	Produits financiers	833 333,32
Charges exceptionnelles	1 100 443,05	Produits exceptionnels hors cessions d'actifs	4 729 547,28
Total des dépenses courantes (I)	1 780 205 279,53	Total des recettes courantes (II)	821 365 898,45
		Solde des opérations courantes (II-I=III)	-958 839 381,08
Section des opérations en capital			
Amortissement des prêts et avances (IV)	106 292 843,23	Produit de cession des immobilisations affectées à la dette (V)	
Acquisition d'immobilisations	198 316 861,28	Solde prudentiel (III + V - IV = VI)	-1 065 132 224,31
Majoration de l'amortissement de la dette		Produit brut des emprunts	1 250 000 000,00
Autres dépenses en capital	4 000 000,00	Produit des cessions des actifs	592 403,99
Total des dépenses en capital (VII)	308 609 704,51	Autres recettes en capital	9 968 455,87
		Total des recettes en capital (VIII)	1 260 560 859,86
Total des dépenses (I+VII=X)	2 088 814 984,04	Total des recettes (II+VIII=X)	2 081 926 758,31
		Solde du budget annexe (X-IX)	-6 888 225,73
Rappel évaluation FDC et ADP		Rappel évaluation FDC et ADP	

SITUATION, PAR PROGRAMME ET TITRE, DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT OUVERTES ET DES AUTORISATIONS CONSOMMÉES 2020

Programmes et titres	Autorisations d'engagement initiales	Modifications d'autorisations d'engagement intervenues en cours d'année				Recyclage d'AE	Fongibilité asymétrique	Total des autorisations d'engagement	Autorisations consommées brutes	Rétablissement de crédits	Autorisations consommées nettes	Modifications d'autorisations d'engagement à demander dans le projet de loi de règlement		Autorisations reportées à N+1
		Modifications d'autorisations d'engagement liées aux mesures législatives (LFR)		Modifications d'autorisations d'engagement liées aux mesures réglementaires (***)								Ouvertures	Annulations	
		+	-	+	-									
613- Soutien aux prestations de l'aviation civile														
Titre 2 - Dépenses de personnel	1 217 506 516,00		-21 142 030,00				1 195 676 662,05	1 190 502 273,88	-1 924 793,30	1 188 577 480,58		7 099 181,47		
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	137 307 484,00			1 514 094,12	664 774,02	687 823,95	140 174 176,09	166 020 908,57	-450 114,70	165 570 793,87	25 711 087,78		314 470,00	
Titre 5 - Dépenses d'investissement	139 992 843,00			3 431 165,36			143 424 008,36	113 983 053,30		113 983 053,30		25 846 660,56	3 594 294,50	
Titre 6 - Dépenses d'intervention	2 255 627,00						2 255 627,00	2 854 218,43	-500 000,00	2 354 218,43	98 591,43			
Titre 7 - Dotations en fonds propres	4 000 000,00						4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00				
Totaux pour le programme 613	1 501 062 470,00		-21 142 030,00	4 945 259,48	664 774,02		1 485 530 473,50	1 477 360 454,18	-2 874 908,00	1 474 485 546,18	25 809 679,21	32 945 842,03	3 908 764,50	
612- Navigation aérienne														
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	316 986 800,00		-11 381 035,00	13 908 278,84	7 172 900,73		326 686 944,57	407 831 792,00	-4 157,17	407 827 634,83	81 140 690,26			
Titre 5 - Dépenses d'investissement	278 400 000,00			38 995 790,19			317 395 790,19	172 468 261,87		172 468 261,87		81 874 462,08	63 053 066,24	
Titre 6 - Dépenses d'intervention	35 000,00						35 000,00	36 000,00		36 000,00	1 000,00			
Totaux pour le programme 612	595 421 800,00		-11 381 035,00	52 904 069,03	7 172 900,73		644 117 734,76	580 336 053,87	-4 157,17	580 331 896,70	81 141 690,26	81 874 462,08	63 053 066,24	
614- Surveillance et certification														
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	28 703 341,00		-4 412 944,00	5 199 518,37	29 689,78		29 519 605,15	34 227 267,57	-4 884,61	34 222 382,96	4 703 030,81		253,00	
Titre 5 - Dépenses d'investissement	14 000 000,00			3 431 607,68			17 431 607,68	7 141 434,82		7 141 434,82		7 079 477,35	3 210 695,51	
Titre 6 - Dépenses d'intervention	1 791 602,00						1 791 602,00	3 175 096,00		3 175 096,00	1 383 494,00			
Totaux pour le programme 614	44 494 943,00		-4 412 944,00	8 631 126,05	29 689,78		48 742 814,83	44 543 798,39	-4 884,61	44 538 913,78	6 086 524,81	7 079 477,35	3 210 948,51	
Totaux généraux bruts	2 140 979 213,00		-36 936 009,00	66 480 454,56	7 867 364,53		2 178 391 023,09	2 102 240 306,44	-2 883 949,78	2 099 356 356,66	113 037 894,28	121 899 781,46	70 172 779,25	
A déduire : dépenses d'ordre														
Totaux généraux nets dépenses d'ordre y compris fdc adp (SAUF en LFI)	2 140 979 213,00		-36 936 009,00	66 480 454,56	7 867 364,53		2 178 391 023,09	2 102 240 306,44	-2 883 949,78	2 099 356 356,66	113 037 894,28	121 899 781,46	70 172 779,25	
A déduire : Fonds de concours et ADP (**)				24 772 865,53			24 772 865,53	22 249 328,53		22 249 328,53		2 189 621,00	333 916,00	
Total net hors fonds de concours et ADP	2 140 979 213,00		-36 936 009,00	41 707 589,03	7 867 364,53		2 153 618 157,56	2 079 990 977,91	-2 883 949,78	2 077 107 028,13	113 037 894,28	119 710 160,46	69 838 863,25	

(**) les FDC-ADP ne sont pas présentés au vote en LFI **29 230 000,00**

(***) Tous reports 2019 sur 2020 + FDC/ADP ouverts en 2020

SITUATION, PAR PROGRAMME ET TITRE, DES CRÉDITS DE PAIEMENT OUVERTS ET DES DÉPENSES CONSTATÉES 2020

Programmes et titres	Crédits de paiements initiaux	Modifications de crédits ouverts intervenues en cours d'année				Fongibilité asymétrique	Total des crédits de paiements	Dépenses constatées	Rétablissement de crédits	Dépenses nettes	Modifications de crédits à demander dans le projet de loi de règlement		Crédits reportés à N+1
		Modifications des crédits ouverts liés aux mesures législatives (LFR)		Modifications des crédits ouverts liés aux mesures réglementaires (***)							Ouvertures (+)	Annulations (-)	
		+	-	+	-								
613- Soutien aux prestations de l'aviation civile													
Titre 2 - Dépenses de personnel	1 217 506 516,00		-21 142 030,00		-687 823,95	1 195 676 662,05	1 190 496 307,89	-1 924 793,30	1 188 571 514,59		7 105 147,46		
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	137 307 484,00			1 629 833,12	687 823,95	139 625 141,07	164 558 287,11	-450 114,70	164 108 172,41	24 883 200,34		400 169,00	
Titre 5 - Dépenses d'investissement	139 992 843,00			1 947 860,71		141 940 703,71	115 249 758,68		115 249 758,68		24 416 945,03	2 274 000,00	
Titre 6 - Dépenses d'intervention	2 255 627,00					2 255 627,00	2 288 598,42	-500 000,00	1 788 598,42		467 028,58		
Titre 7 - Dotations en fonds propres	4 000 000,00					4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00				
Totaux pour le programme 613	1 501 062 470,00		-21 142 030,00	3 577 693,83		1 483 498 133,83	1 476 592 952,10	-2 874 908,00	1 473 718 044,10	24 883 200,34	31 989 121,07	2 674 169,00	
612- Navigation aérienne													
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	316 986 800,00		-30 853 955,00	18 809 984,84		304 942 829,84	390 883 943,33	-4 157,17	390 879 786,16	106 835 313,32		20 898 357,00	
Titre 5 - Dépenses d'investissement	278 400 000,00			47 062 698,32		325 462 698,32	184 743 980,15		184 743 980,15		106 836 421,17	33 882 297,00	
Titre 6 - Dépenses d'intervention	35 000,00					35 000,00	36 000,00		36 000,00	1 000,00			
Totaux pour le programme 612	595 421 800,00		-30 853 955,00	65 872 683,16		630 440 528,16	575 663 923,48	-4 157,17	575 659 766,31	106 836 313,32	106 836 421,17	54 780 654,00	
614- Surveillance et certification													
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	28 703 341,00		-3 962 943,00	5 604 352,37		30 344 750,37	31 995 758,06	-4 884,61	31 990 873,45	2 345 835,08		699 712,00	
Titre 5 - Dépenses d'investissement	14 000 000,00			1 133 715,17		15 133 715,17	4 615 965,68		4 615 965,68		9 692 456,49	825 293,00	
Titre 6 - Dépenses d'intervention	1 791 602,00					1 791 602,00	2 830 334,50		2 830 334,50	1 038 732,50			
Totaux pour le programme 614	44 494 943,00		-3 962 943,00	6 738 067,54		47 270 067,54	39 442 058,24	-4 884,61	39 437 173,63	3 384 567,58	9 692 456,49	1 525 005,00	
Totaux généraux bruts	2 140 979 213,00		-55 958 928,00	76 188 444,53		2 161 208 729,53	2 091 698 933,82	-2 883 949,78	2 088 814 984,04	135 104 081,24	148 517 998,73	58 979 828,00	
Excédent d'exploitation	366 109 018,00					366 109 018,00	-958 839 381,08		-958 839 381,08	-1 324 948 399,08			
Totaux généraux bruts	2 507 088 231,00		-55 958 928,00	76 188 444,53		2 527 317 747,53	1 132 859 552,74	-2 883 949,78	1 129 975 602,96	-1 189 844 317,84	148 517 998,73	58 979 828,00	
A déduire : dépenses d'ordre	366 109 018,00					366 109 018,00	-958 839 381,08		-958 839 381,08	-1 324 948 399,08			
A déduire : excédent d'exploitation													
Totaux généraux nets dépenses d'ordre y compris fdc adp (SAUF en LFI)	2 140 979 213,00		-55 958 928,00	76 188 444,53		2 161 208 729,53	2 091 698 933,82	-2 883 949,78	2 088 814 984,04	135 104 081,24	148 517 998,73	58 979 828,00	
A déduire : Fonds de concours et ADP (**)				70 108 435,53		70 108 435,53	22 249 328,53		22 249 328,53		35 221 015,00	12 638 092,00	
Total net hors fonds de concours et ADP	2 140 979 213,00		-55 958 928,00	6 080 009,00		2 091 100 294,00	2 069 449 605,29	-2 883 949,78	2 066 565 655,51	135 104 081,24	113 296 983,73	46 341 736,00	

(**) les FDC-ADP ne sont pas présentés au vote en Lf 29 230 000,00

(***) Tous reports 2019 sur 2020 + FDC/ADP ouverts en 2020

BILAN 2020

	EXERCICE 2020			EXERCICE 2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 659 241 113,94	-1 118 446 680,66	540 794 433,28	529 239 343,45
203 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5 149 650,16	-4 906 052,08	243 598,08	342 133,24
205 - CONCESSIONS/BREV./LIC./MARQUES/PROCEDES	652 816 814,51	-349 270 280,94	303 546 533,57	265 346 491,27
208 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	797 728 025,56	-764 270 347,64	33 457 677,92	63 275 143,15
232 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	134 297,95		134 297,95	134 297,95
237 - AVANCES ET ACOMPTES SUR IMMO. INCORPOR.	203 412 325,76		203 412 325,76	200 141 277,84
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 817 690 840,10	-2 242 527 476,56	575 163 363,54	565 131 946,44
211 - TERRAINS	23 385 438,95		23 385 438,95	23 385 438,95
212 - AGENCEMENT DES TERRAINS	33 367 765,91	-27 484 294,00	5 883 471,91	6 336 738,38
213 - CONSTRUCTIONS	1 011 203 377,71	-868 800 550,61	142 402 827,10	163 048 533,96
214 - CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	36 435,30	-27 222,21	9 213,09	13 825,96
215 - INSTAL. TECH/MAT ET OUTILLAGE IND.	1 070 009 618,33	-873 878 183,90	196 131 434,43	192 513 024,65
216 - COLLECTIONS	12 005 528,35	-7 264 475,30	4 741 053,05	5 737 835,85
218 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	473 091 432,18	-465 072 750,54	8 018 681,64	8 472 622,43
22 - IMMOS CORPORELLES MISES EN CONCESSION	2 245 019,53		2 245 019,53	2 245 019,53
231 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	104 136 281,11		104 136 281,11	88 681 766,07
238 - AVANCE ET ACOMPTE SUR IMMO. CORPORELLES	88 209 942,73		88 209 942,73	74 697 140,66
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	41 457 209,49		41 457 209,49	37 457 209,49
26 - PARTICIPATIONS	41 457 209,49		41 457 209,49	37 457 209,49
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 518 389 163,53	-3 360 974 157,22	1 157 415 006,31	1 131 828 499,38
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS	11 098 179,36		11 098 179,36	13 185 909,93
32 - AUTRES APPROVISIONNEMENTS	10 693 912,19		10 693 912,19	12 894 694,08
352 - PIECES DETACHEES	404 267,17		404 267,17	291 215,85
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE	889 408,85		889 408,85	1 217 655,55
CREANCES D'EXPLOITATION	464 157 236,61	-22 005 246,75	442 151 989,86	317 612 817,33
41-42-44-46-49 CREANCES CLIENTS & RATTACHES	463 210 264,30	-22 005 246,75	441 205 017,55	316 243 011,44
41-42-43-46-47 - AUTRES CREANCES D'EXPLOIT	946 972,31		946 972,31	1 369 805,89
DISPONIBILITES	461 715 407,44		461 715 407,44	546 705 762,67
REGIES D'AVANCE ET ACCREDITIFS	60 600,00		60 600,00	91 900,00
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	937 920 832,26	-22 005 246,75	915 915 585,51	878 814 045,48
TOTAL ACTIFS	5 456 309 995,79	-3 382 979 403,97	2 073 330 591,82	2 010 642 544,86
CAPITAUX PROPRES				
DOTATIONS	24 350 154,40		24 350 154,40	24 350 154,40
ECARTS DE REEVALUATION	-124 757 894,35		-124 757 894,35	-124 757 894,35
RESERVES	82 164 007,48		82 164 007,48	83 070 469,29
REPORT A NOUVEAU	1 051 874 336,29		1 051 874 336,29	820 380 980,39
RESULTAT DEFICITAIRE	-1 122 594 907,90		-1 122 594 907,90	
RESULTAT BENEFICIAIRE				231 493 355,90
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-88 964 304,08		-88 964 304,08	1 034 537 065,63
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
1511 - PROVISIONS POUR LITIGES	1 518 531,25		1 518 531,25	2 434 507,10
PROVISIONS POUR CHARGES	8 272 416,00		8 272 416,00	7 546 476,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 790 947,25		9 790 947,25	9 980 983,10
DETTES				
DETTES FINANCIERES	1 811 149 581,85		1 811 149 581,85	667 442 425,08
167 - EMPRUNTS ASSORTIS DE CONDITIONS PARTIC	1 811 149 581,85		1 811 149 581,85	667 442 425,08
DETTES D'EXPLOITATION	237 906 514,32		237 906 514,32	194 224 345,39
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 151 237,36		1 151 237,36	1 177 349,42
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 667 125,33		1 667 125,33	1 523 381,68
AUTRES DETTES DE PERSONNEL	-7 113,23		-7 113,23	4 174,14
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	222 264 739,27		222 264 739,27	179 797 537,60
CHARGES A PAYER	12 830 525,59		12 830 525,59	11 721 902,55
COMPTES DE REGULARISATION	103 447 852,48		103 447 852,48	104 457 725,66
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	103 447 852,48		103 447 852,48	104 457 725,66
TOTAL DETTES	2 152 503 948,65		2 152 503 948,65	966 124 496,13
TOTAL PASSIFS	2 073 330 591,82		2 073 330 591,82	2 010 642 544,86

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

Charges				Produits			
Intitulé	EXERCICE 2020		EXERCICE	Intitulé	EXERCICE 2020		EXERCICE
		Totaux partiels	2019			Totaux partiels	2019
60 - ACHATS		45 012 907,07	36 451 500,77	70 - VENTE MARCHANDISE PRESTATION DE SERVICE		651 066 229,66	1 627 901 816,42
607 - ACHATS DE MARCHANDISES	76 479,71			701 - VENTES DE PRODUITS FINIS	609 391,65		
601 à 602 - ACHATS STOCKES d'APPRO.	141 212,45			704 - TRAVAUX	1 100 755,30		
6031 à 6032 - VARIATIONS DE STOCKS	2 087 730,57			705 - ETUDES	1 325 305,31		
604 - ACHATS DE SOUS-TRAITANCE	253 620,00			7061 - REDEVANCES ROUTE OCEANIQUE	484 975 666,24		
605 - MATERIELS, EQUIPEMENTS	206,48			7062 - RSTCA	119 878 190,18		
606 - MATIERES ET FOURNITURES	42 453 672,17			7063/7064/7067 - AUTRES REDEVANCES ET RSC	30 429 655,48		
609 - RABAIS ET REMISES ACHAT	-14,31			7068 - VENTES PRESTATIONS DE SERVICE	6 738 483,95		
61/62 - SERVICES EXTERIEURS		196 405 830,27	210 826 446,21	7071/709 - VENTES DE MARCHANDISE	4 814 551,67		
611 - SOUS-TRAITANCE GENERALE	96 641,74			7083 - LOCATIONS	1 146 762,58		
612 - CREDIT-BAIL	6 504,00			7088 - AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	47 467,30		
613 - LOCATION IMMOBILIERE ET MOBILIERE	5 405 636,67			74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		16 968 745,67	21 577 302,21
614 - CHARGES LOCATIVES	390 368,61			744 - SUBVENTION AUTRES ORGANISMES ET COLLECT	12 230 309,05		
615 - ENTRETIEN ET REPARATIONS	51 128 809,58			748 - AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 738 436,62		
616 - PRIMES D'ASSURANCE	397 136,34			75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		166 498 041,08	558 425 849,59
617 - ETUDES ET RECHERCHES	1 067 076,69			756/757 - PRODUITS SPECIFIQUES ET TAC	164 294 909,20		
618 - DOCUMENTATION COLLOQUES SEMINAIRES	1 033 392,79			758 - DIVERS AUT PRODUIT DE GESTION COURANTE	2 203 131,88		
619 - RABAIS ET REMISES SERVICES EXTERIEURS	-187,65			761 - PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATION		833 333,32	
621 - PERSONNELS EXTERIEURS	4 983 002,48			763 - REVENUS DES AUTRES CREANCES			
622 - REMUNERATION INTERMEDIAIRE ET HONORAIRE	438 583,83			766 - GAINS DE CHANGE		23 538,44	2 451,14
623 - PUBLICITE RELATION PUBLIQUE PUBLICATION	711 309,53			771 - PRODUIT EXCEPT. / OPERATION DE GESTION	2 139 500,36		1 267 063,81
624 - TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNELS	931 855,61			775/777 - PRODUIT EXCEPT / OPERAT. EN CAPITAL	592 403,99		377 902,75
625 - DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIONS	10 481 487,06			775 - PRODUIT DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF	592 403,99		
626 - FRAIS POSTAUX ET TELECOMS	27 284 727,07			778 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 012 306,08	3 439 814,30
627 - FRAIS BANCAIRES	15 150,31			78 - REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENT		3 359 412,65	4 509 650,37
628 - CHARGES EXTERNES DIVERSES	92 038 420,50						
629 - RABAIS ET REMISES AUTRES SERVICES EXT	-4 084,89						
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		10 455 889,23	9 563 943,99				
6311/633 IMPOTS TAXES SUR REMUNERATIONS	9 478 696,02						
6318/635/637 AUTRES IMPOTS, TAXES	977 191,21						
64 - CHARGES DE PERSONNEL		1 179 319 043,48	1 184 980 357,27				
641 - REMUNERATIONS DU PERSONNEL	821 592 881,17						
645 - CHARGES SOCIALES	356 784 563,78						
647 - AUTRES CHARGES SOCIALES	861 089,18						
648 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	80 509,35						
65 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		345 082 459,58	336 290 033,96				
651 - DROITS D'AUTEURS REDEVANCES	16 064 481,92						
654 - CHARGES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 097 078,91						
656/657 - CHARGES SPECIFIQUES SUBVENTIONS	327 811 483,04						
658/659 - CHARGES DIVERSES DE GEST COURANTE	109 435,71						
68 - AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		179 023 668,20	195 658 702,41				
68111/68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	174 471 478,17						
68115 à 687 DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 552 190,03						
661 - INTERETS D'EMPRUNT		10 676 824,43	10 355 088,37				
666 - PERTES DE CHANGE		3 465,86	4 482,59				
671 - CHARGES EXCEPT. / OPERATIONS DE GESTION		1 104 175,01	1 716 069,51				
675 - VALEUR COMPTABLE / ELEMENT D'ACTIF CEDE			28 432,46				
678/679 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 156,02	133 437,15				
TOTAL		1 967 088 419,15	1 986 008 494,69			844 493 511,25	2 217 501 850,59
Résultat bénéficiaire			231 493 355,90	Résultat déficitaire		1 122 594 907,90	
TOTAL GENERAL		1 967 088 419,15	2 217 501 850,59			1 967 088 419,15	2 217 501 850,59

PUBLICATIONS OFFICIELLES ET
INFORMATION ADMINISTRATIVE

SITUATION DÉFINITIVE DES RECETTES 2020

Numéro des lignes	Désignations des recettes	Evaluation des recettes			Produits nets encaissés	Excédents		Observations
		Evaluation initiale	Modifications en cours d'année	Total		des produits encaissés sur les évaluations	des évaluations sur les produits encaissés	
Section des opérations courantes								
7010	Ventes de produits	177 300 000	-7 300 000	170 000 000	172 463 067,65	2 463 067,65		
7100	Produits de fonctionnement relevant de missions spécifiques à l'Etat							
7280	Produits de fonctionnement divers				695 256,94	695 256,94		
7400	Cotisations et contributions au titre du régime de retraite							
7511	Participations de tiers à des programmes d'investissement							
7680	Produits financiers divers				126,51	126,51		
7700	Produits régaliens							
7800	Reprises sur provisions pour risques et charges							
7900	Transferts de charges							
	Totaux pour la section des opérations courantes	177 300 000	-7 300 000	170 000 000	173 158 451,10	3 158 451,10		
Section des opérations en capital								
	Reprise de l'excédent d'exploitation	33 891 146		33 891 146	52 417 693,97	18 526 547,97		
9800	Dotations aux amortissements							
9300	Diminution de stocks constatée en fin de gestion							
9700	Produit brut des emprunts							
9900	Autres recettes en capital				594,57	594,57		
	Totaux pour la section des opérations en capital	33 891 146		33 891 146	52 418 288,54	18 527 142,54		
	Prélèvement sur le fonds de roulement			0				
	Totaux bruts pour la section des opérations en capital	33 891 146		33 891 146	52 418 288,54	18 527 142,54		
Récapitulation								
	<i>Section des opérations courantes</i>	177 300 000	-7 300 000	170 000 000	173 158 451,10	3 158 451,10		
	<i>Section des opérations en capital</i>	33 891 146		33 891 146	52 418 288,54	18 527 142,54		
	Totaux bruts des recettes	211 191 146	-7 300 000	203 891 146	225 576 739,64	21 685 593,64		
	A déduire							
	Recettes pour ordre	-33 891 146		-33 891 146	-52 417 693,97	-18 526 547,97		
	Totaux nets des recettes	177 300 000	-7 300 000	170 000 000	173 159 045,67	3 159 045,67		
	A déduire							
	Fonds de concours							
	Totaux nets des recettes du budget annexe	177 300 000	-7 300 000	170 000 000	173 159 045,67	3 159 045,67		
	<i>Publications officielles et information administrative, hors fonds de concours</i>							

PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE 2020

Dépenses	Section des opérations courantes		Recettes
<i>(désignations)</i>	<i>(montants)</i>	<i>(désignations)</i>	<i>(montants)</i>
Achats et services extérieurs	58 201 683,59	Ventes	172 463 067,65
Subventions pour charge de service public	14 500,00	Subventions d'exploitation	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2		Produits relevant de missions spécifiques	
Charges éligibles au titre 2	61 046 263,25	Produits d'intervention	
Charges d'intervention		Autres produits de gestion courante	695 256,94
Autres charges de gestion courante	1 478 310,29	Produits financiers	126,51
Charges financières		Produits exceptionnels hors cession d'actif	
Charges exceptionnelles			
Total des dépenses courantes (I)	120 740 757,13	Total des recettes courantes (II)	173 158 451,10
		Solde des opérations courantes (II-I=III)	52 417 693,97
Section des opérations en capital			
Amortissement des prêts et avances (IV)		Produit de cession des immobilisations affectées à la dette (Art 61 LFI2011) (V)	
Acquisitions d'immobilisations	14 291 088,69	Solde prudentiel (III+V+IV=VI)	52 417 693,97
Majoration de l'amortissement de la dette		Produit brut des emprunts	
		Produit des cessions des actifs	594,57
		Autres recettes en capital	
Total des dépenses de capital (VII)	14 291 088,69	Total des recettes en capital (VIII)	594,57
			-
Total des dépenses (I+VII=X)	135 031 845,82	Total des recettes (II+VIII=X)	173 159 045,67
		Solde du budget annexe (X-IX)	38 127 199,85
Rappel évaluation FDC et ADP		Rappel évaluation FDC et ADP	

**SITUATION, PAR PROGRAMME ET TITRE, DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT OUVERTES
ET DES AUTORISATIONS CONSOMMÉES 2020**

PROGRAMME 623 « ÉDITION ET DIFFUSION »

Programmes et titres	Autorisations d'engagement initiales	Modifications d'autorisations d'engagement intervenues en cours d'année		Fongibilité intertitres	Total des autorisations d'engagement	Autorisations consommées	Modifications d'autorisations d'engagement à demander dans le projet de loi de règlement		Autorisations reportées à N+1
		Modifications d'autorisations d'engagement liées aux mesures législatives	Modifications d'autorisations d'engagement liées aux mesures réglementaires				Ouvertures	Annulations	
623 - Édition et diffusion									
Titre 2 - Dépenses de personnel									
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	38 173 000,00	-700 000,00		-3 753 000,00	33 720 000,00	25 817 657,18		7 902 342,82	
Titre 5 - Dépenses d'investissement	13 287 000,00		1 013 402,87	3 753 000,00	18 033 402,87	16 760 493,91		37 040,95	1 235 868,01
Titre 6 - Dépenses d'intervention									
Totaux hors fonds de concours pour le programme 623	51 440 000,00	-700 000,00	1 013 402,87		51 753 402,87	42 578 151,09		7 939 383,77	1 235 868,01
Fonds de concours									
Totaux y compris fonds de concours pour le programme 623	51 440 000,00	-700 000,00	1 013 402,87		51 753 402,87	42 578 151,09		7 939 383,77	1 235 868,01

PROGRAMME 624 « PILOTAGE ET ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICATIONS »

Programmes et titres	Autorisations d'engagement initiales	Modifications d'autorisations d'engagement		Total des autorisations d'engagement	Autorisations consommées	Modifications d'autorisations		Autorisations reportées à N+1
		Modifications d'autorisations d'engagement liées aux mesures législatives	Modifications d'autorisations d'engagement liées aux mesures réglementaires			Ouvertures	Annulations	
624 - Pilotage et ressources humaines								
Titre 2 - Dépenses de personnel	64 568 854,00	-1 284 766,00		63 284 088,00	61 046 263,25		2 237 824,75	
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	45 610 000,00	-5 210 000,00		40 400 000,00	35 152 619,02		5 247 380,98	
Titre 5 - Dépenses d'investissement								
Titre 6 - Dépenses d'intervention								
Totaux hors fonds de concours pour le programme 624	110 178 854,00	-6 494 766,00		103 684 088,00	96 198 882,27		7 485 205,73	
Fonds de concours								
Totaux y compris fonds de concours pour le programme 624	110 178 854,00	-6 494 766,00		103 684 088,00	96 198 882,27		7 485 205,73	

**SITUATION, PAR PROGRAMME ET TITRE, DES CRÉDITS DE PAIEMENT OUVERTS
ET DES DÉPENSES CONSTATÉES 2020**

PROGRAMME 623 « ÉDITION ET DIFFUSION »

Programmes et titres	Crédits initiaux	Modifications des crédits intervenus en cours d'année		Fongibilité intertitres	Total des crédits	Dépenses constatées	Rétablissements de crédits	Dépenses nettes	Modifications de crédits à demander dans le projet de loi de règlement		Crédits reportés à N+1
		Modifications des crédits liés aux mesures législatives	Modifications de crédits liés aux mesures réglementaires						Ouvertures	Annulations	
623 - Édition et diffusion											
Titre 2 - Dépenses de personnel											
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	33 530 000,00			-2 753 000,00	30 777 000,00	25 496 008,37	5 241,16	25 501 249,53		5 275 750,47	
Titre 5 - Dépenses d'investissement	13 205 000,00			2 753 000,00	15 958 000,00	14 291 088,69		14 291 088,69		264 861,31	1 402 050,00
Titre 6 - Dépenses d'intervention											
Mode de réalisation de l'équilibre : augmentation du fonds de roulement											
Totaux hors fonds de concours pour le programme 623	46 735 000,00				46 735 000,00	39 787 097,06	5 241,16	39 792 338,22		5 540 611,78	1 402 050,00
Fonds de concours											
Totaux y compris fonds de concours pour le programme 623	46 735 000,00				46 735 000,00	39 787 097,06	5 241,16	39 792 338,22		5 540 611,78	1 402 050,00

PROGRAMME 624 « PILOTAGE ET ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICATIONS »

Programmes et titres	Crédits initiaux	Modifications des crédits intervenus en cours d'année		Total des crédits	Dépenses constatées	Rétablissements de crédits	Dépenses nettes	Modifications de crédits à demander dans le projet de loi de règlement		Crédits reportés à N+1
		Modifications des crédits liés aux mesures législatives	Modifications de crédits liés aux mesures réglementaires					Ouvertures	Annulations	
624 - Pilotage et ressources humaines										
Titre 2 - Dépenses de personnel	64 568 854,00	-1 284 766,00		63 284 088,00	62 090 802,38	-1 044 539,13	61 046 263,25			2 237 824,75
Titre 3 - Dépenses de fonctionnement	45 310 000,00	-5 210 000,00		40 100 000,00	34 193 244,35		34 193 244,35			5 906 755,65
Titre 5 - Dépenses d'investissement										
Titre 6 - Dépenses d'intervention										
Mode de réalisation de l'équilibre : augmentation du fonds de roulement										
Totaux hors fonds de concours pour le programme 624	109 878 854,00	-6 494 766,00		103 384 088,00	96 284 046,73	-1 044 539,13	95 239 507,60			8 144 580,40
Fonds de concours										
Totaux y compris fonds de concours pour le programme 624	109 878 854,00	-6 494 766,00		103 384 088,00	96 284 046,73	-1 044 539,13	95 239 507,60			8 144 580,40

BILAN 2020

	2020			2019
	Brut	Amort. et depr.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	59 437 568,93	26 149 750,17	33 287 818,76	23 408 110,86
Immobilisations corporelles	22 007 975,99	15 360 690,19	6 647 285,80	6 537 203,28
Immobilisations financières	4 573,47		4 573,47	9 583,47
Total actif immobilisé	81 450 118,39	41 510 440,36	39 939 678,03	29 954 897,61
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)				
Stocks	1 315 916,67		1 315 916,67	1 170 291,80
Créances	24 244 656,09	380 723,00	23 863 933,09	25 141 932,49
<i>Redevables</i>				
<i>Clients</i>	23 371 351,12	380 723,00	22 990 628,12	24 214 214,46
<i>Autres créances</i>	873 304,97		873 304,97	927 718,03
Charges constatées d'avance				
Total actif circulant (hors trésorerie)	25 560 572,76	380 723,00	25 179 849,76	26 312 224,29
TRESORERIE				
Disponibilités	675 788 235,13		675 788 235,13	637 763 738,40
Autres composantes de trésorerie				
Equivalents de trésorerie				
Total Trésorerie	675 788 235,13		675 788 235,13	637 763 738,40
Comptes de régularisation	14 946,69		14 946,69	9 936,69
TOTAL ACTIF (I)	782 813 872,97	41 891 163,36	740 922 709,61	694 040 796,99
DETTES FINANCIERES				
Titres négociables				
Titres non négociables				
Autres emprunts				
Total des dettes financières				
DETTES NON FINANCIERES (hors trésorerie)				
Dettes de fonctionnement			2 314 826,76	2 558 079,50
Dettes d'intervention				
Produits constatés d'avance			9 585 596,88	9 646 543,39
Autres dettes non financières			3 421 065,08	3 488 608,63
Total des dettes non financières			15 321 488,72	15 693 231,52
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques			2 656 752,00	2 580 894,00
Provisions pour charges			3 772 575,00	3 730 194,00
Total des provisions pour risques et charges			6 429 327,00	6 311 088,00
AUTRES PASSIFS (hors trésorerie)				
Total autres passifs				
TRESORERIE				
Correspondants du Trésor et personnes habilitées				
Autres				
Total trésorerie				
Comptes de régularisation			214 913 296,44	150 311 207,65
TOTAL PASSIF (hors situation nette) (II)			236 664 112,16	172 315 527,17
Report des exercices antérieurs			12 565 903,81	12 565 903,81
Ecart de réévaluation et d'intégration			442 600 413,55	443 317 442,09
Soldes des opérations de l'exercice			49 092 280,09	65 841 923,92
SITUATION NETTE (III = I - II)			504 258 597,45	521 725 269,82

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

TABLEAU DES CHARGES NETTES		2020	2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT NETTES	Charges de personnel + 63 (lié dép perso)	61 047 208,97	62 954 407,32
	Achats, variations de stocks et prestations externes (= coût achat m/ses vendues ds l'ex + achat approv + sces extérieurs)	57 537 639,14	63 576 540,13
	Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations	10 825 344,83	10 487 202,52
	Autres charges de fonctionnement (= Impôts, taxes et vers ass + autres charges de gestion courante + charges exceptionnelles)	3 337 903,93	1 221 320,80
	Total des charges de fonctionnement direct (I)	132 748 096,87	138 239 470,77
	Subventions pour charges de service public	14 500,00	14 500,00
	Dotations aux provisions		
	Total charges de fonctionnement indirect (II)	14 500,00	14 500,00
	Total charges de fonctionnement (III = I + II)	132 762 596,87	138 253 970,77
	Ventes de produits et prestations de services	171 076 530,16	197 039 074,76
	Production stockée et immobilisée	4 597 088,00	1 980 731,00
	Reprises sur provisions, sur dépréciations	5 527 529,00	3 881 905,00
	Autres produits de fonctionnement (autres prod + prod exceptionnels)	653 603,29	1 194 268,88
	Total produits de fonctionnement (IV)	181 854 750,45	204 095 979,64
Total des charges de fonctionnement nettes (V = III - IV)	-49 092 153,58	-65 842 008,87	
CHARGES D'INTERVENTION NETTES	Transferts aux ménages		
	Transferts aux entreprises		
	Transferts aux collectivités territoriales		
	Transferts aux autres collectivités		
	Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'Etat		
	Dotations aux provisions et aux dépréciations		
	Total charges d'intervention (VI)		
Contributions reçues de tiers			
Reprises sur provisions et sur dépréciations			
Total produits d'intervention (VII)			
Total charges d'intervention nettes (VIII = VI - VII)			
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	Intérêts		
	Perte de change liée aux opérations financières		84,95
	Total charges financières (IX)		84,95
	Produits de créances de l'actif immobilisé		
	Gains de change liés aux opérations financières	126,51	
Total produits financiers (X)	126,51		
Total charges financières nettes (XI = IX - X)	-126,51	84,95	
Total des charges nettes (XII = V + VIII + XI)	-49 092 280,09	-65 841 923,92	

TABLEAU DES PRODUITS RÉGALIENS NETS		2020	2019
Impôt sur le revenu			
Impôt sur les sociétés			
Taxe sur les salaires			
Taxe intérieure sur les produits pétroliers			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes			
Autres produits de nature fiscale et assimilés			
Total produits fiscaux nets (XIII)			
Amendes et autres pénalités			
Total autres produits régaliens nets (XIV)			
Total produits régaliens nets (XV = XIII + XIV)			

TABLEAU DE DETERMINATION DU SOLDE DES OPERATIONS DE L'EXERCICE		2020	2019
Charges de fonctionnement nettes (V)		-49 092 153,58	-65 842 008,87
Charges d'intervention nettes (VIII)			
Charges financières nettes (XI)		-126,51	84,95
Charges nettes (XII)		-49 092 280,09	-65 841 923,92
Produits fiscaux nets (XIII)			
Autres produits régaliens nets (XIV)			
Produits régaliens nets (XV)			
Solde des opérations de l'exercice (XV - XII)		49 092 280,09	65 841 923,92